

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS				
	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ETRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

21me année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

UN MOIS APRÈS

C'était hier qu'était échu le délai d'un mois que s'étaient fixé les négociateurs de Panmunjom pour aboutir à une convention d'armistice. Faut-il de quoi l'accord traçant la ligne de démarcation et péniblement élaboré après des mois d'âpres discussions serait remis en cause. Comme l'armistice, à ce que nous sachions, n'a pas été signé hier, rien n'empêche les belligérants de reprendre leur liberté et de considérer l'accord du 27 novembre comme caduc. L'impression générale, cependant, est qu'on se gardera de part et d'autre d'en user de la sorte. Le général Ridgway est déjà autorisé par les Nations Unies à solliciter une prolongation de délai de quinze jours. Quant aux Rouges, rien n'indique que, militairement, ils modifieront leur tactique de ce dernier mois et préparé, pour l'immédiat, une offensive de grande envergure destinée à corriger dans les faits le tracé de la ligne. On continuera à se battre sporadiquement, cependant que le marchandage se poursuivra à Panmunjom.

Au vrai, il était apparu à tous que le délai d'un mois était fort court. S'il en avait fallu cinq pour fixer cette ligne de démarcation, un seul ne pouvait accorder un répit suffisant pour que fussent réglés les autres points en suspens. Et ceux-ci sont d'importance. Sur la question du contrôle, on le sait, les avis étaient des plus opposés. Fidèles disciples du stalinisme, les Sino-Coréens n'acceptaient pas que le territoire nordiste fût soumis aux investigations des Nations Unies. Il semble — mais aucune confirmation n'a pu être donnée — qu'on se soit orienté vers une solution en vertu de laquelle ce contrôle serait confié à des neutres. La Suisse a déjà fait savoir que, sollicitée, elle ne se déroberait pas.

Belle revanche du concept de neutralité sur celui de sécurité collective, tel du moins qu'il est incarné à l'O.N.U. ! Depuis 1945, les internationalistes d'ici et d'ailleurs ne cessaient de nous rebattre les oreilles en répétant que la neutralité était un principe périmé, que la paix ne pouvait être le fruit d'une organisation générale et qu'après avoir été, pendant la guerre, des embusqués de l'Europe — M. André Bonnard dixit en 1943 ! — nous allions presque devenir les embusqués du monde de demain.

Et voici que, lorsqu'on est aux prises avec une difficulté très réelle dans l'élaboration d'une parcelle de la paix, c'est aux neutres qu'on en vient à songer, et non aux Nations Unies qui, elles, font figure de belligérant ! C'est que la neutralité, pour le pays qui l'a adoptée, a au moins le mérite, dans la mesure humainement possible, de préserver la paix sur un point donné du globe. Et c'est autant de pris sur la guerre !

La seconde pierre d'achoppement des négociations de Panmunjom a trait aux prisonniers de guerre. Des listes ont été publiées. Elles ne satisfont ni l'une ni l'autre partie. D'abord il y a une disproportion numérique considérable entre elles. Alors que les listes de l'O.N.U. font état de quelque 130,000 noms, celles des Nord-Coréens n'en mentionnent qu'une dizaine de mille. On veut bien croire que les forces du général Ridgway ont capturé plus de monde que les troupes adverses. Mais à ce point ! En réalité, les conceptions mêmes touchant l'échange des prisonniers sont différentes dans les deux camps. Les Américains ne feraient nulle difficulté conformément aux conventions internationales, à restituer les leurs, encore que ce soit ces derniers qui n'ont pas toujours envie de réintégrer le Paradis rouge. Mais les Sino-Coréens ne reconnaissent pas les lois de la Croix-Rouge. Comme

on l'a écrit, leur conception date d'avant Solferino. Il apparaît que toute une partie des soldats sudistes ont été emmenés dans des camps chinois de rééducation et d'entraînement. Le destin des hommes compte peu en Asie, à plus forte raison quand cette Asie est bolchévisée. Ce qui aggrave tout dans le conflit de Corée, c'est que les adversaires ne sont pas sur le même plan. Ils n'ont pas, touchant l'honneur et le droit, même en état de guerre, les notions qui étaient souvent communes aux belligérants du temps passé. Le mythe révolutionnaire auquel est attaché l'une des deux parties fausse tout. Et c'est pourquoi nous assistons à un phénomène — des pourparlers d'armistice qui durent depuis une demi-année — qui ne s'était jamais vu.

René BRAICHERT.

Avant la répartition des portefeuilles au Conseil fédéral

Une combinaison que l'on ne peut écarter d'emblée

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Aujourd'hui, le Conseil fédéral tient sa dernière séance de l'année. Il est probable, mais non absolument certain, qu'il fixera la répartition des départements à la suite des élections du 13 décembre dernier.

La situation, à ce propos, reste confuse. On est fixé cependant sur un point : M. Escher, pour des raisons personnelles et absolument plausibles — des raisons qui n'ont rien à voir avec la politique des partis, en dépit de ce qu'affirment quelques-uns — refuse de prendre la direction d'un autre département. On sait aussi que M. Feldmann ne manifeste aucun empressement à s'asseoir dans le fauteuil de M. Nobs au Bernerhof. Ses amis politiques, de leur côté, estiment qu'il est particulièrement préparé à diriger le département de justice et police, et on ne peut guère leur donner tort.

En outre, on a lu dans la presse syndicale et dans certains journaux socialistes des articles significatifs sur les « qualités » de M. Weber dans le domaine économique et financier. Ces considérations n'ont pas dû heurter les sentiments profonds du principal intéressé.

Dans ces conditions, nous ne devons pas exclure d'emblée, entre

SUR UN AFFLUENT DE LA DRAVE Des troupes magyares envahissent une île appartenant aux Yougoslaves

Le gouvernement de Tito exige le retrait immédiat des forces hongroises

BUDAPEST, 27 (A.F.P.). — Le chargé d'affaires yougoslave en Hongrie, M. Miljan Komatina, a remis, jeudi, à M. Andor Berei, vice-ministre hongrois des affaires étrangères, une note de son gouvernement accusant la Hongrie d'occupation et de vouloir annexer une partie du territoire yougoslave. Le territoire qui fait l'objet de cette note est une île de la Mura, affluent de la Drave, en Slavonie. Dans cette note, le gouvernement de

Belgrade déclare qu'une compagnie de l'armée hongroise a occupé l'île de la Mura le 20 décembre dernier à l'aube, après avoir traversé la rivière dans de petites embarcations, sous la protection d'importantes forces militaires, concentrées sur la rive hongroise du fleuve. La note yougoslave affirme que cette « invasion du territoire yougoslave s'est accompagnée, le même jour, d'une protestation des autorités hongroises qui s'élevaient contre la coupe du bois de cette île par des bûcherons yougoslaves, et ajoute : « Le gouvernement de la République fédérale populaire de Yougoslavie repousse avec indignation cette tentative de légitimer la violation brutale de l'intégrité territoriale yougoslave, accomplie le 20 décembre 1951 par les forces armées hongroises. Il exige le retrait immédiat des troupes hongroises de l'île de la Mura, qui est partie intégrante de la Yougoslavie, et avertit le gouvernement hongrois qu'il aura à subir toutes les conséquences pouvant résulter du maintien de l'occupation de cette île par les autorités hongroises. »

autres hypothèses — car pour l'instant encore on ne peut qu'émettre des hypothèses, — celle qu'en fin de compte les deux nouveaux conseillers fédéraux succéderont aux démissionnaires non seulement au gouvernement, mais à la tête des départements dont ils avaient la charge, M. Feldmann allant à justice et police, M. Weber aux finances et aux douanes.

Cette solution aurait sans doute l'avantage de la simplicité ; elle présenterait en revanche des inconvénients d'ordre politique qui sont apparus avec une suffisante netteté ces dernières années. Aussi, espérons-nous encore qu'elle pourra être écartée, sans trop y compter cependant.

G. P.

Les échos du MONDE

Une « résurrection » à San-Francisco

Six jours après avoir été déclarée morte, une habitante de San-Francisco, Mrs. Theresa Butler a ouvert les yeux et parlé à ses médecins !

Récemment, le corps inanimé de Mrs. Butler était découvert, à son domicile,

dans une baignoire auprès de laquelle se trouvait un flacon de somnifère vide. Après examen du corps, les médecins avaient alors déclaré que Mrs. Butler était morte depuis plusieurs heures, et l'avaient, en conséquence, fait transporter à la morgue.

Cependant, quelques heures plus tard, un surveillant remarquant un léger mouvement de la mâchoire du cadavre et se hâtant de le notifier à l'hôpital, où le corps fut ramené de toute urgence. Pendant plusieurs jours, on garda peu d'espoir de ramener Mrs. Butler à la vie, mais enfin elle est revenue définitivement à elle.

Aux cris de « Pas de compromis avec les Anglais ! » Les étudiants d'Alexandrie et du Caire manifestent contre le roi Farouk

La police doit ouvrir le feu sur les émeutiers

ALEXANDRIE 27 (A.F.P.). — La police a dû faire feu à plusieurs reprises, jeudi matin, pour disperser les élèves de l'Ecole secondaire du quartier Moharrem bey, qui tentaient de barrer une rue en utilisant les bancs et les pupitres de l'école, et qui ont incendié un tramway.

Au Caire, les étudiants voulaient marcher sur le palais royal

LE CAIRE, 27 (Reuter). — Pendant plus de deux heures, la police s'est heurtée à un millier d'étudiants et d'écopliers, qui voulaient marcher sur le palais royal, en criant : « Pas de compromis avec les Anglais ! ». Les manifestants ont lancé des pierres et d'autres projectiles, tandis que la police tirait des salves de semence et employait des bombes lacrymogènes. Les étudiants parvinrent néanmoins à rompre les cordons de police et arrivèrent dans la rue principale du Caire, où ils mirent le feu à un tramway. Ils s'emparèrent de deux policiers, qu'ils gardèrent comme « otages ».

Au Caire comme à Alexandrie, des étudiants ont organisé des manifestations contre la nomination de deux conseillers royaux, dans laquelle ils voient le signe de la tendance du roi à régler la crise anglo-égyptienne.

L'Université Fouad, du Caire, a été fermée, pour un temps indéterminé, à la suite des manifestations d'étudiants de mercredi.

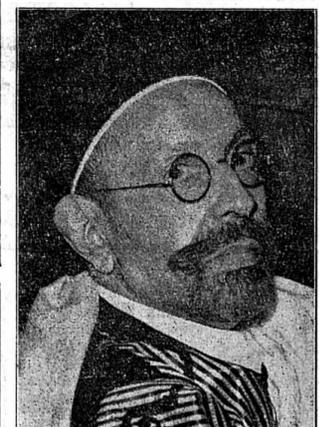
Pendant la journée, plusieurs élèves des écoles secondaires ont été blessés ou arrêtés. Des renforts de police ont rétabli l'ordre.

Le sens d'une double nomination

ROME, 27 (A.F.P.). — Salah el Dine Pacha, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la nomination par le roi Farouk de deux personnalités considérées comme favorables à la Grande-Bretagne et de hautes fonctions dans son cabinet signifiait tout simplement que le souverain avait tenu à s'assurer le concours de personnes compétentes, particulièrement qualifiées par leur expérience politique, diplomatique et économique.

Un journaliste ayant demandé si ces nominations ne devaient pas être interprétées comme un geste du roi en vue de faciliter la solution du différend anglo-égyptien, le ministre a répondu : « Pourquoi ne pas les interpréter plutôt comme un geste destiné à faciliter aux Anglais la décision d'évacuer l'Egypte ? »

Le nouveau roi de Libye



L'ancien chef de la tribu fanatique des Senoussi, l'émir Idris, devenu roi de Libye, a proclamé lundi l'indépendance de son pays.

UN CONFLIT QUI COUTE CHER A LA FRANCE La guerre d'Indochine à un tournant diplomatique ?

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Comment sortir du guêpier indochinois ? Comment faire cesser la guerre qui coûte chaque année à la France autant d'officiers qu'il en sort de l'Ecole de Saint-Cyr et grève le budget de plus d'un milliard de francs français par jour ?

Telle est la question qu'on se pose ouvertement au parlement et qui

prend un relief tragique au moment même où les rebelles d'Ho-Chi-Minh accentuent leur pression sur le périmètre du delta tonkinois. Deux partis politiques de la majorité gouvernementale : S.F.I.O. et M.R.P., ont déjà abordé le problème au cours de leurs réunions de groupe. Certes, aucune position définitive n'a encore été arrêtée, mais il reste que par le biais de la discussion prochaine des crédits militaires, le problème du choix : réarmement européen ou poursuite de la guerre en Indochine devra bientôt être évoqué au grand jour de la tribune.

M.-G. G.

(Lire la suite en 9me page)

L'exode des Parisiens à Noël

PARIS, 27. — 446,320 Parisiens ont quitté la capitale par chemin de fer à l'occasion des fêtes de Noël.

Ce chiffre dépasse de 46,745 (12 %) celui qui avait été enregistré au cours des trois jours correspondants de Noël 1950. La gare de Lyon arrive en tête avec plus de 100,000 voyageurs. Elle est suivie des gares d'Austerlitz, du Nord, de l'Est, de Montparnasse et enfin de Saint-Lazare.

La Suisse secourable fait son examen de conscience au retour d'un voyage en Polésie éprouvée

Les Suisses ont donné généreusement — des vêtements, des denrées alimentaires, de l'argent, de leur temps — pour venir en aide aux sinistrés italiens. A plusieurs reprises, je les ai pourtant entendus s'exprimer avec scepticisme sur l'efficacité et — disons-le — le bon usage des secours. Je ne sais plus quelle personnalité étrangère disait un jour : « Les Suisses, sont ainsi : des Thomas au cœur sur la main ». Ce n'est pas un défaut. Qui, donne à le droit de savoir ce qu'il advient de son offrande.

C'est pourquoi je suis allée sur place, dans le centre des régions dévastées, à Padoue, à Rovigo, pour me rendre compte de l'organisation des secours et en tirer, si possible, quelques renseignements utiles.

Pas de gaspillage

Depuis quelque temps déjà, la route de Padoue à Rovigo est dégagée. Les eaux ont baissé d'un mètre et demi depuis la cote maximum; cependant, il en reste plus de trois mètres. C'est dire qu'une partie de l'itinéraire se fait encore comme sur une digue, entre deux lacs immenses.

Le pont de l'Adige a été transformé en barrage de police. Si la mention « Svizzera Stampa », bien en vue sur la voiture, nous sert de laissez-passer, tous les autres usagers de la route sont contrôlés, y compris les passagers des cars. N'entre pas à Rovigo (et autres localités sinistrées) qui veut : il faut pour cela une autorisation officielle, rendue nécessaire par l'apre attachement que manifestent beaucoup d'alluvionnats pour leur terre et leur maison.

Contrôle également dans la direc-

tion Rovigo-Padoue, symbolique surtout, car il vise les éventuels pillards de demeures abandonnées. Or, ceux-ci sont extrêmement rares : les patrouilles militaires et la surveillance des « restes sur place » interdisent toutes activités aux chaucals.

Les premières informations mentionnant le sabotage des secours de la part d'adhérents de certains partis politiques ont soulevé, chez nous, l'indignation.

« Certes, nous a dit dans son bureau de Milan l'agent général de la Croix-Rouge suisse pour l'Italie du Nord, M. Girod, il y a eu des actes de sabotage. Ils n'ont étonné que ceux qui ne connaissent pas l'Italie et l'Italien. Ici, le peuple manque d'éducation politique; il n'est pas à la hauteur de juger, sur le plan général, d'une situation, catastrophique ou non. C'est pourquoi l'emprise des partis a toujours été extraordinairement forte sur leurs adhérents. Ces actes de sabotage ont été minimes, car ils n'ont pas eu le temps matériel de se manifester tant la réaction du gouvernement italien a été prompt et énergique. Pour qu'il n'y ait ni gaspillage ni sabotage des secours, toute l'organisation a été immédiatement placée sous contrôle militaire. Le camion symbolique suisse, par exemple, portant à Rovigo les premiers secours suisses a été escorté de Milan à Rovigo par la police d'armée motorisée. »

M. Girod est d'ailleurs notre meilleur garant de la bonne utilisation des secours parvenus de Suisse. S'il n'était pas certain que l'Italie apprécie à sa juste valeur le geste de notre pays, il demanderait aussitôt de cesser l'envoi des secours. Il n'est

pas homme à tolérer que la générosité et parfois le sacrifice de ses compatriotes soient traités à la légère. Ainsi, après la guerre, le bruit courut dans la péninsule que « la Suisse ayant fait son beurre de la catastrophe, mondiale, elle pouvait bien venir en aide aux victimes de la guerre sans que celles-ci lui en doivent la moindre reconnaissance ». M. Girod demanda de renoncer à l'envoi de tout secours. Rien ne l'empêcherait d'agir de la même façon une seconde fois s'il le jugeait bon. Mais aujourd'hui, l'attitude du peuple italien est tout autre.

Secours sans étiquettes

A Padoue, nous avons vu le préfet Rizza, spécialement nommé pour organiser les secours et veiller à leur distribution. Il faut rappeler qu'il y a plus de 200,000 sinistrés — exactement 217,640 — et que Padoue — pour ne citer qu'elle — a vu sa population augmenter de 50,000 habitants. On conçoit que cette situation pose nombre de problèmes. Nous savions qu'un wagon de secours suisses — des vêtements vraisemblablement — venait d'arriver à Padoue et nous aurions désiré assister à la distribution du contenu. A notre demande d'autorisation, le préfet Rizza nous exprime son regret : « Il n'y a pas de distribution suisse proprement dite. Qu'ils viennent du Danemark, de France, du Canada, de Naples, de Suède, d'Helvétie, les dons ne portent ici plus d'étiquette. Les vivres reçus ont été épuisés en quelques jours. »

H. R.

(Lire la suite en 6me page)

M. Mossadegh a des difficultés avec la reine mère...

M. Mossadegh avait juré, devant le Majlis, qu'il ne démissionnerait que s'il était mis en minorité... Las ! il veut maintenant s'en aller parce que la minorité qui « occupe » le Majlis se fait ravitailler par la reine douairière de la Perse !

Son Altesse Royale Pahlari envoyait aux « réfugiés » des colis de chocolat, de bonbons et de café !

Mais les « collègues ministres » de Mossadegh le retiennent et finalement le « premier » resta...

Son ami, le chef religieux Kashani, veut amener la foule contre les occupants du Majlis. La farce pourrait mal tourner...

LIRE AUJOURD'HUI :

EN QUATRIÈME PAGE :
Au fil des ondes
 par le Père Soreil

EN SIXIÈME PAGE :
Le réveil des nationalismes en U. R. S. S.
 par M.-I. Cory

Regards sur Besançon



La publication aux Etats-Unis des listes de prisonniers de guerre américains détenus en Corée du Nord ou en Chine vient de placer le couple ci-dessus dans une bien pénible situation. En effet, Mme Agnes Dixon (à droite) avait reçu voici un an une communication du Département de la guerre lui annonçant que son mari était mort en Corée. Elle se remaria par la suite avec William Saner (à gauche). Sa lune de miel à peine passée elle vient d'apprendre que son mari est vivant, prisonnier des communistes coréens... — « Je ne sais vraiment pas ce que je dois faire », a-t-elle déclaré.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la Société Frédéric Perret, Raoul Gabus et Bernard Dubois de construire un groupe de cinq bâtiments d'habitation et des garages au chemin de la Pavarge, sur l'article 1021 du cadastre. Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 10 janvier 1952.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Ernest Aeschlimann de construire un bâtiment à l'usage d'atelier, habitation et garage au sud de sa propriété, 8, chemin de Mau-Joba. Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 4 janvier 1952.

Police des constructions.

A louer au centre de la ville des

LOCAUX

pour bureaux comprenant deux éventuellement trois pièces. Faire offres sous chiffres H. P. 554 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison bien introduite offre une

représentation exclusive

de ses articles de marque, pour la vente à la clientèle particulière. Bonnes perspectives de gain avec fixe, frais et commissions. Rayon : bord du lac de Grandson à Neuchâtel. Les solliciteurs d'autres professions seront introduits. Les candidats qui ont de l'initiative, 28 ans révolus et une présentation soignée, sont priés de faire leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie sous chiffres W 70647 G à Publicitas, Lausanne.

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

un mécanicien-tourneur de précision, **deux manœuvres** ayant déjà travaillé en mécanique de précision.

Places stables et travail agréable pour personnes sérieuses. Incapables s'abstenir. — Se présenter à E. Hofmann, mécanique de précision, Neuchâtel, Portes-Rouges 145.

Manufacture d'horlogerie cherche une

EMPLOYÉE BILINGUE

connaissant parfaitement le français pour entrée immédiate. Quelques années de pratique sont désirées.

Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire à Oméga, service du personnel, Bienne.

Entreprise de constructions de la ville cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour début de janvier. Ecrire à case postale 33, Neuchâtel-Gare, en joignant certificats et prétentions de salaires.

LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château) vous offre

RADIO SCHAUB

Fr. 198.- (ICHA compris)

A crédit : Fr. 30.- ensuite Fr. 15.- par mois

Vos vins de desserts... Magasins MEIER S.A.



OEIL DE PERDRIX

DOMAINE ERNEST DE MONTMOLLIN et FILS AUVERNIER NEUCHÂTEL

dans les bons restaurants et les magasins

AVIS DIVERS

que vous offrirez à vos amis lors de vos veillées, vous la trouverez aux magasins Meier S.A.

Accordéoniste

libre pour les fêtes. — R. Mauley, Tél. 524 84 (heures magasins).

Charles Borsay

Tapisser-décorateur Sablons 3 - Tél. 534 17

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Société Coopérative de Consommation

Mardi 1er et mercredi 2 janvier

nos magasins seront fermés toute la journée

IMMEUBLES

A VENDRE TERRAIN A BATIR

A Corcelles (Neuchâtel), 1200 m². Accès facile. Splendide situation. Vue étendue. Eau, gaz, électricité, égouts sur place. Ecrire sous chiffres R. S. 553 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à l'est de la ville une

MAISON

de trois chambres. Libre tout de suite, avec 1000 m² de terrain, conviendrait aussi comme terrain à bâtir. Facilités de paiement. Tél. 5 59 62.

A vendre ou à louer 5000 m² de

TERRAIN

à Cressier. Tél. 5 59 62.

DEM. A LOUER

Je cherche tout de suite ou pour date à convenir un

logement

de deux ou trois chambres. Bonne récompense. Adresser offres écrites à M. H. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer chambre meublée dans quartier du centre de la ville. Faire offres écrites sous P. G. 549 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage, trois personnes, cherche

APPARTEMENT

trois pièces, dans le haut de la ville (cuisinière électrique), petit jardin si possible. — Offres sous W. N. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

un mécanicien-tourneur de précision, **deux manœuvres** ayant déjà travaillé en mécanique de précision.

Places stables et travail agréable pour personnes sérieuses. Incapables s'abstenir. — Se présenter à E. Hofmann, mécanique de précision, Neuchâtel, Portes-Rouges 145.

Entreprise de constructions de la ville cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour début de janvier. Ecrire à case postale 33, Neuchâtel-Gare, en joignant certificats et prétentions de salaires.

Vos lots de vins... Magasins MEIER S.A.

A vendre de belles oies grasses S'adresser à M. Cere, Coffrane.

On cherche pour le Nouvel-An encore quelques

personne

sérieuse et de toute confiance pour faire le ménage soigné chez monsieur seul. Offres avec prétentions de salaire à M. B. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour un jeune

employé de bureau

de langue française, ayant si possible travaillé dans une maison de transports, une

sténo-dactylographe

connaissant parfaitement l'anglais, et une

sténo-dactylographe

pour la correspondance française.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec photographie et prétentions de salaire au secrétariat de Paillard S.A., Yverdon.

MERLANS

Bonne et avantageuse friture à Fr. 1.70 le demi kg. filets à Fr. 2.50 le demi kg.

LEHNHERR FRERES

Grand choix de farces bombes de tables serpents, ballons pour les fêtes de fin d'année. Envoi contre remboursement

Meier S.A.

Charles Borsay

Tapisser-décorateur Sablons 3 - Tél. 534 17

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Société Coopérative de Consommation

Mardi 1er et mercredi 2 janvier

nos magasins seront fermés toute la journée

Appartement de cinq ou six pièces, on plus, est demandé à louer pour date à convenir. Adresser offres à l'étude de Roger Dubois, notariat et gérances, 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel (tél. 5 14 41).

Baux à loyer au bureau du journal

A LOUER

COLOMBIER

A louer pour le 24 juin, dans maison de maître, un

appartement

de cinq chambres, confort moderne, terrasse, vue imprenable, situation tranquille. Ecrire sous X. Y. 556 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer meublé, petit

LOGEMENT

d'une chambre et cuisine. Adresser offres écrites à H. K. 555 au bureau de la Feuille d'avis.



Paillard S.A.

STE-CROIX & YVERDON Radio-Gramo-Cinéma Machines à écrire Hermès

Nous offrons à notre département commercial de Sainte-Croix postes intéressants à

un jeune

employé de bureau

de langue française, ayant si possible travaillé dans une maison de transports, une

sténo-dactylographe

connaissant parfaitement l'anglais, et une

sténo-dactylographe

pour la correspondance française.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec photographie et prétentions de salaire au secrétariat de Paillard S.A., Yverdon.

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

un mécanicien-tourneur de précision, **deux manœuvres** ayant déjà travaillé en mécanique de précision.

Places stables et travail agréable pour personnes sérieuses. Incapables s'abstenir. — Se présenter à E. Hofmann, mécanique de précision, Neuchâtel, Portes-Rouges 145.

Vos vins de desserts... Magasins MEIER S.A.

A vendre de belles oies grasses S'adresser à M. Cere, Coffrane.

On cherche pour le Nouvel-An encore quelques

personne

sérieuse et de toute confiance pour faire le ménage soigné chez monsieur seul. Offres avec prétentions de salaire à M. B. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour un jeune

employé de bureau

de langue française, ayant si possible travaillé dans une maison de transports, une

sténo-dactylographe

connaissant parfaitement l'anglais, et une

sténo-dactylographe

pour la correspondance française.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec photographie et prétentions de salaire au secrétariat de Paillard S.A., Yverdon.

Vos lots de vins... Magasins MEIER S.A.

A vendre de belles oies grasses S'adresser à M. Cere, Coffrane.

On cherche pour le Nouvel-An encore quelques

personne

sérieuse et de toute confiance pour faire le ménage soigné chez monsieur seul. Offres avec prétentions de salaire à M. B. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour un jeune

employé de bureau

de langue française, ayant si possible travaillé dans une maison de transports, une

sténo-dactylographe

connaissant parfaitement l'anglais, et une

sténo-dactylographe

pour la correspondance française.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec photographie et prétentions de salaire au secrétariat de Paillard S.A., Yverdon.

Restaurant du Rocher

TOUS LES JOURS SES SPECIALITES

Raclettes, fondues diverses

Ses menus, sa carte

Toujours de la cuisine au beurre

Sa cave

Tél. 5 27 74

AVIS MEDICAUX

Dr KNECHTLI

Peseux ABSENT

Dr MOLL

ABSENT

du 30 décembre au 3 janvier

Docteur

LENGGENHAGER

spécialiste F.M.H. Maladies de la peau et des voies urinaires

ABSENT

du 29 décembre au 3 janvier

On cherche à acheter d'occasion un

PIANO

droit (modèle récent) ou à queue. Téléphoner au No (038) 5 20 13.

REMERCIEMENTS

Les enfants de

Monsieur Adelin MELLA

remercient bien vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Neuchâtel, décembre 1951.

La famille de

Monsieur Samuel GRANDJEAN

pasteur

très touché de la sympathie qui lui a été témoignée lors de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin.

Pour vos menus de Nouvel-An

Jambon roulé sans os, le ½ kg.	5.-	Crevettes norvégiennes . . la boîte	1.50
Palette fumée . . . le ½ kg.	4.50	Homard Rock Lobster . . la boîte	1.25
Salami de Milan les 100 gr.	1.50		la grosse boîte 2.-
Mortadelle d'Italie . . le ½ kg.	4.-	Thon du Japon . . la boîte	1.20
		Filets d'anchois . . la boîte	— .75
		Filets de maquereaux la boîte	— .85
Belles oies étrangères le ½ kg.	3.15	Cornichons la boîte	— .75
Canards étrangers . . . le ½ kg.	3.35	Champignons de Paris la boîte	1.25
Poulets à rôtir étrangers sans intestin le ½ kg.	3.75	Mousse de foie gras truffée la boîte	1.25
Poulardes étrangères, prêtes à la poêle . . . le ½ kg.	4.75		

Si vous voulez faire plaisir à vos invités, offrez-leur une

Superbe boîte fantaisie

Biscuits de fêtes 5.25 et 8.50

Fondants extra-fins 3.25 et 5.-

BONNES FÊTES A TOUS NOS CLIENTS!

MIGROS

Société coopérative

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE CRIME DES AGRIATES

ROMAN par Edge TREMOIS 7

— J'avoue que je n'ignorais, fit Hermine avec la plus grande sincérité.

— Je n'en doute pas, approuva Valroy. Mais j'aimerais à connaître la raison de son installation.

— Je n'en vois qu'une, dit la jeune femme au bout d'un moment de réflexion. Le désir de Francis de ne pas élever la voix quand il me parlait.

— Quel dommage qu'il ne soit pas là pour nous le confirmer ! Qu'en a pensé Pedrogardua ?

— Il n'est pas entré dans cette pièce, assura Hermine. Il a conduit toute son enquête sur les lieux mêmes de la catastrophe.

— J'irai en conférer avec lui.

— Rien de plus facile, je te ferai conduire à son bureau.

Valroy ne répondit pas, examina curieusement le bouchon de fermeture de l'appareil acoustique et le retourna dans tous les sens.

— Je vois ce que tu penses, risqua Hermine.

Il leva la tête et la regarda droit dans les yeux.

— Tu te demandes pourquoi ce bouchon comporte les crans et des chicanes.

— Exactement.

— Je puis facilement te l'expliquer. Mon mari avait fréquemment recours à moi pour l'aider dans ses affaires. Au début de notre mariage, je lui ai même servi de secrétaire. Lorsqu'il allait entreprendre une opération difficile avec un client particulièrement dur, il prétextait une absence et me laissait le soin de le recevoir la première. Je m'installais dans ce bureau.

— Francis montait dans ma chambre et prenait l'écouteur. De cette façon, je n'avais pas à lui répéter notre conversation. Quant au microphone proprement dit, j'avoue que j'en ignorais l'existence.

— Je n'ai jamais prétendu le contraire, fit Valroy en s'inclinant.

— Au fait quel rapport cet appareil peut-il avoir avec le suicide ou le meurtre de mon mari ? ajouta Hermine curieusement.

— Aucun, répondit Pierre. Je désirais seulement savoir à quel point tu peux être franche. Je constate qu'avec un tout petit effort je puis arriver à te faire dire toute la vérité. Ne m'en veuillez pas, mais, à l'avenir, commence par là.

— Tu es un homme formidable !

murmura Hermine. Entre tes mains que pèse une faible femme ?

Valroy ne répondit rien, s'empara de nouveau de la lampe et continua le tour de la pièce. Il passa devant un portrait de Francis sans paraître l'apercevoir.

— C'est mon mari, par Guy Arnoux, fit remarquer Hermine. Tout le monde le trouve un peu « inter-prété ». J'avoue que, personnellement, il me plaît. Certes, il donne à Francis une allure d'un autre siècle. Cela n'empêche pas qu'il soit très ressemblant.

— Mettons qu'il évoque un aventurier de la cour du Bien-Aimé, goguenaarda Valroy sans se retourner. C'est bien ainsi que je me représentais notre Francis.

Hermine eut un élan vers lui pour ce simple mot.

— Merci, fit-elle.

Cependant Valroy s'était retourné. Ses flammes à la main. Ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire.

— Donne-moi les clés de ce bureau et de ce classeur, commanda-t-il, et laisse-moi seul ici tout le temps que je jugerai bon. Arrange-toi seulement pour envoyer tes domestiques dans une autre partie de la maison, afin qu'ils ne puissent m'espionner.

— Il en sera fait selon ton désir mon cher cousin, dit humblement Hermine. Je te rappelle seulement que nous déjeunons à 13 heures et que, d'ici là, je suis à tes ordres.

Elle sortit. Valroy ferma la porte

à double tour — reposa la lampe sur le bureau — la voila d'un minuscule papier vert qu'il prit dans son portefeuille. Puis, après avoir enfilé une paire de gants de caoutchouc, il se mit en devoir de fouiller les tiroirs. Il en tira un brown-ning, qu'avec les plus grandes précautions il enfouit dans un minuscule sac de soie qu'il avait, comme le papier vert, extrait d'une de ses inépuisables poches et continua son inspection. Il trouva successivement une corne de battue, un réveil de voyage, une boîte de cigares. Ces divers objets ne semblant point l'intéresser, il les remit à leur place et commença de compiler les nombreux papiers que contenait aussi bien le bureau que le classeur. Ses gestes semblaient calmes et ordonnés. Tout à coup, cependant, il eut un léger tressaillement et cacha rapidement, dans sa poche, deux objets de très petite dimension qu'il venait de découvrir. Enfin, il rabattit plus complètement encore sur la lampe son écran vert, noyant ainsi la pièce dans une pénombre reposante, mais un peu tragique.

Alors, il s'allongea sur un confortable canapé de cuir et se mit à examiner passionnément le portrait de Francis, que, jusque-là, il n'avait pas même regardé.

— Deux routes s'offrent à moi, soupira-t-il. Deux routes ! Du pour et du contre à égalité. Tu ne pourrais pas me guider, Francis ?

Il dévora des yeux la peinture,

comme s'il s'attendait à ce que le portrait prit la parole.

— Tu as bien souffert, pauvre vieux, continua-t-il. Alors, puisque je le sais, pourquoi manques-tu de confiance ?

Il se leva, s'approcha de la toile et, comme pour mieux se pénétrer des traits du disparu, fit mine de le décrocher.

Quelle chose de très léger, qui se trouvait coincé entre le tableau et le mur, tomba en tournoyant.

Une photographie.

— Déjà ! ironisa Pierre en la ramassant.

Il s'en fut la contempler sous la lampe. Elle représentait une jeune femme corse d'une sévère beauté en costume du pays.

— Evviva ! (1) nouvelle venue, persifla-t-il. Comment vous nommez-vous ?

Il retourna la photographie.

Au verso, il y avait une inscription :

N. T. O. M. D. F. A.

— Drôle de nom ! ricana-t-il.

IV

N. T. O. M. D. F. A.

A midi 55, on frappa à la porte du bureau. Valroy, qui s'était allongé de nouveau sur le canapé de cuir, bondit, comme s'il s'éveillait en sursaut, dissimula rapidement dans un tiroir qu'il ferma à clef les objets qu'il avait placés dans son petit sac de soie et s'en fut ouvrir.

— Mon cousin est servi, annonça Hermine.

— Comme le temps passe quand on est occupé ! soupira Pierre.

Il suivit Hermine dans la salle à manger.

Un homme d'un certain âge s'y trouvait.

— Mon père, le baron de Pardeville, présentait Hermine en lui désignant un personnage qui ressemblait, en plus vieux, au portrait devant lequel Pierre s'était arrêté le matin même.

— Tu ne m'avais point fait espérer rencontrer Monsieur, s'étonna Valroy.

— Excuse-moi, mon cher Pierre. Mais tu ne m'en voudras pas quand je t'aurai appris que le baron, ici présent, a suivi, en même temps que moi et aussi passionnément que moi, toutes les péripéties de cet épouvantable drame et que c'est lui qui a insisté pour que je me rende à Paris afin de demander conseil à ton éminent chef.

— Je le tiens en effet pour l'as des as, assura M. de Pardeville. Depuis feu Valroy, il n'y a jamais eu de meilleur policier.

— Je suis le fils de feu Valroy, dit fièrement le jeune homme. Je me prénomme d'ailleurs exactement comme lui.

(A suivre)

(1) Salut corso.



159.-

UN CHOIX SPLENDIDE DE

MANTEAUX REDINGOTE

en diagonale ou zibeliné pure laine, qualité tant appréciée, se fait en noir, marine, vert, brun ou chiné, tons mode,

tailles 36 à 48 159.- et

118.-

A PROFITER :

Pour vos voyages et vos sorties de fin d'année, nous mettons en vente nos superbes

MANTEAUX VAGUES

coups dans des pure laine uni ou fantaisie

79.- à 198.-

UNE VISITE A NOTRE RAYON SIMPOSE

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Tous les jours
**CHEVREUIL
LIÈVRE
et civet**
entier et détail
**FAISANS
PERDREAUX
CANARDS
sauvages**
**LEHNHERR
FRÈRES**

**Jura, Gruyère
et Emmental**
1re qualité
Fr. 5.25 le kg.
**Vacherins
fribourgeois**
pour fondue
Fr. 2.70 le 1/2 kg.
Mont d'or
qualité extra
Fr. 5.- le kg.
par boîte

**Roquefort
Gorgonzola
Reblochons**
R.-A. STOTZER
Trésor

A VENDRE
« Fiat » 1100 E
conduite intérieure,
vitesses au volant.
S'adresser au
Garage de la Rotonde.

Vos menus de fêtes...
Magasins MEIER S.A.

Pour vos inventaires et vos comptes
de fin d'exercice, faites l'achat d'une
machine à calculer suisse

Precisa



A MAIN : Fr. 715.-, 815.- et 930.-



ÉLECTRIQUE : Fr. 1300.- et 1620.-

Représentation **Paul GASCHEN & Cie**
pour le canton :
Seyon 7 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 45 48
Veuillez me/nous faire parvenir un prospectus.
Veuillez me/nous faire une démonstration sans
engagement :

Soins
du corps



Brosses et produits Just
pour le ménage et les soins
du corps. S'il vous manque
un produit Just, veuillez
s.v.p. téléphoner ou écrire
au dépôt de votre conseiller
Just, 8, Creux du Sable
Colombier Tél. 038/63505

Nouvel arrivage de
★ **VOLAILLE DE BRESSE**
premier choix

Superbe choix de
★ **FUMÉS SANS OS**
Fr. 5.- le 1/2 kg.

★ **LANGUES DE BŒUF**
fraîches, salées ou fumées
Toutes viandes de premier choix
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

J.-M. Vuithier
Bassin 2 Tél. 5 10 68

POUR VOTRE RÉVEILLON !

La Boucherie *Rohrer* Hôpital 15, Neuchâtel
Charcuterie Tél. 5 26 05

vous offre un choix incomparable de

Charcuterie extra-fine

PÂTES ENTIÈRES, Fr. 4.50 le 1/2 kg. - PETITS PÂTES,
60 ct. pièce - PÂTES EN TRANCHES, Fr. 1.20 les 100 gr.
HORS-D'ŒUVRE, 60 ct. pièce - ASPICS AU JAMBON,
35 ct. pièce - ASPICS EN TRANCHES, 45 ct.
Terrines de foie gras truffé, fabrication maison
Jambon cuit et cru, viande séchée, salami, etc.

NOUVEL ARRIVAGE DE POULETS FRAIS

Notre porc fumé, un délice !
Gigot d'agneau - Langues de bœuf - Quenelles
Dans votre intérêt, passez-nous vos commandes
dès maintenant

Vos liqueurs...
Magasins MEIER S.A.

Les fameux
ASTI
« Moscato »
et gazéifié
à 3 fr. la bouteille
+ Luxe
sont arrivés chez
CERUTTI
primeurs
Grand-Rue 7
Tél. 5 30 43

AUTOS

« OPEL » Kadett, modèle
1938-1939, quatre portes,
état impeccable. Prix :
2200 fr.
« PEUGEOT » cabriolet
202, modèle 1947-1948, en
parfait état. Prix : 2500
francs. R. Favre, Char-
mettes 31, Vauseyon. Télé-
phone 5 53 39.

L'œil de perdrix
champagnisé



un gai compagnon
pour toute la soirée

BOUVIER FRÈRES S. A.
Evoles 27 - Neuchâtel - Tél. 5 11 33
ou dans les magasins de détail



BOTTE PRATIQUE, semelle de crêpe
et doublure chaude Fr. 48.80
en daim noir Fr. 56.80
en cuir noir ou brun

J. KURTH S.A.
NEUCHÂTEL

AUX
DOCKS

Temple-Neuf 10
Tél. 5 34 85

SERVICE
A DOMICILE
le spécialiste
en vins

Vins et vins liquoreux

Faites un choix
personnel selon vos
convenances parmi
notre beau choix

Sur nos prix très bas
nous vous accordons

10 % de rabais
par 10 litres
10 % de rabais
par 6 bouteilles
en une ou plusieurs
sortes
franco domicile
rayon local

BOUCHERIE CHEVALINE
RUE DES MOULINS

vous offre pour les fêtes...

**ses viandes
de 1er choix**

ainsi que beaux

POULAINS

GRAND CHOIX DE

charcuterie fine

bien assortie... un délice
SALAMIS, SAUCISSES SÈCHES, etc.
Tél. 5 33 74 P. Challandes

CHAMBRE A COUCHER
depuis Fr. 30.- par mois
SALE A MANGER
depuis Fr. 20.- par mois

MEUBLES

directement de notre stock. Rensei-
gnements gratuits et photographes

NOM
PRÉNOM
LIEU
RUE

BON

à envoyer à Mobilia S.A. Olten (Soleure)

Une bonne idée



« Juliette » une série de
verres à pied haut, avan-
tageux, avec jolie taille
feuillage

liqueur malaga
-85 1.10

vin blanc vin rouge
1.35 1.50

Nous réservons pour les fêtes

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée

Pour vos repas de fêtes

Veau - Porc - Bœuf et agneau
1re qualité

Grand choix de porc fumé

- Jambon à l'os
- Jambon de lait
- Jambonneaux
- Palette
- Côtelettes

Langue de bœuf

fumée, salée et fraîche

Pour vos vol-au-vent :

Ris de veau - Cervelles
Quenelles

Beaux lapins du pays
et poulets de Bresse

Pour vos soupers :

Notre excellente
charcuterie fine
et jambon de campagne
Salami « Citterio » - Mortadelle

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
MONT-FLEURY

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

olivetti

LA GRANDE MARQUE
EUROPÉENNE

Lettera 22

RÉALISATION EXTRAORDINAIRE



tabulatur automatique
alinéa automatique
double libération du chariot
corbeille mobile
écriture : pica, élite, lettera
Au prix EXTRAORDINAIRE de Fr. 385.-
y compris étui de transport de LUXE
Facilités de paiement

FONJALLAZ & OETIKER

Rue Saint-Laurent 32 Rue du Collège 4
Lausanne La Chaux-de-Fonds

Découper et envoyer ce bon à l'adresse ci-dessus.

• Je désire, sans engagement :
1 prospectus - 1 démonstration

Nom :

Adresse :

Tél. :

• Biffer ce qui ne convient pas.

« Electrolux »

CADEAU

Une bouteille de NEBIOLO
pour ACHAT de plus de Fr. 30.-

MARIANI

VINS ET LIQUEURS

Vos conserves...

Magasins MEIER S.A.

Seyon 19 a - Tél. 5 14 62 - Livraisons à domicile

Vos articles de fêtes...

Magasins MEIER S.A.

A vendre un
manteau
de fourrure

très bas prix, Tél. 5 50 62.

Cinéma de la Côte-Peseux. Robert LAMOUREUX - Yves DENIAUD. « LE ROI DES CAMELOTS ». Vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 décembre, à 20 h. 15 - Dimanche, matinée à 15 heures.

Cinéma Royal - Saint-Blaise. Ingrid BERGMAN - José FERRER. « JEANNE D'ARC ». Vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 décembre, à 20 h. 30 - Dimanche, matinée à 15 heures.

Cinéma sonore - Colombier. Le dernier succès de Marcel PAGNOL avec FERNANDEL. « TOPAZE ». Vendredi 28, dimanche 30 décembre, à 20 h. 15.

CAFÉ DU CARDINAL. Les 30, 31 décembre 1951 et 1er janvier 1952. CONCERT par le virtuose français de l'accordéon TONY DARÉ. Premier prix d'excellence au Grand concours international de Belgique ET SON PARTENAIRE.

CAPITAUX. Pour développement d'un commerce on cherche Fr. 30.000.— Faire offres écrites sous P. J. 560 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant du Rocher. Sylvestre et Nouvel-An. UN DES MENUS. Consommé vermicelles Vol-au-vent à la Reine ou hors-d'œuvre variés Poulet grillé.

Reussir une fondue sans trop dépenser! - Magasins Meier S.A. Café du Seyon. VENDREDI ET SAMEDI SOIR Busecca.

S'il rira est le propre de l'homme Allez rire au REX comme un surhomme

CHAUMONT Le petit Hôtel. R. Studzinski-Wittwer. Charles Borsay Tapisser-décorateur. Sablons 3 - Tél. 5 34 17.

Restaurant Strauss. M. H. JOST. NEUCHÂTEL. Tél. (038) 5 10 83. vous réserve pour les fêtes ses menus de choix.

FRANCIS-BAR - Cortailod. Hotel buffet de la Gare. Sylvestre orchestre cotillons.

Madame B. BONVALLAT. COIFFEUSE. Sablons 1. Tél. 5 30 76. présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Vos légumes secs... Restaurant de la ville cherche pour la nuit de Sylvestre un pianiste. Magasins MEIER S.A. Tél. 5 20 13.

Au fil des ANDES

En français, la lettre «v» doit être prononcée nettement, car elle a sa valeur personnelle; elle n'a rien qui la doive faire ressembler à un et oua. Nous rappellerons cela à l'un des speakers de l'A.T.S., qui prononcent toujours «oua» pour voir, «ouasin» pour voisin, «ouala» pour voilà.

Nous avons entendu de remarquables chants des steppes, le 13 au soir, par d'excellents chanteurs, le chœur et l'orchestre du Studio de Lausanne, en bonne forme, le tout dirigé par F. Guibal. Le caractère original, plein de verve joyeuse et sauvage, de nostalgie poignante aussi, de tels chants, nous parut des plus attrayants.

L'abbé Simon a posé quelques questions, le 15 décembre, au célèbre penseur français Gustave Thibon, que notre Suisse française a le privilège d'avoir sur son sol en ce moment. Ces quelques minutes d'entretien (la parole est à l'auditeur) valaient leur pesant d'or, de sagesse, de sérénité mentale et spirituelle. Le verbe élégant et savoureux du philosophe français prêtait un charme particulier à ses pertinentes réflexions sur la vie présente de l'homme.

Il y eut promenade au Pays de Neuchâtel, ce même soir. Radio-Lausanne dépêche ses investigateurs parmi les gens angossés dont les maisons ont brûlé récemment (et en suite de quoi il était inopportun de donner de la musique drôle), chez nos sportifs qui parlèrent de nos pistes de neige, de notre patinoire artificielle; enfin, M. Jean Kiehl, metteur en scène, vint parler du sujet qu'il connaît si bien, qui lui est si cher: le théâtre, de ceux qui l'aiment et de ceux qui lui font tort. Intéressant coup d'œil sur notre canton en cette fin d'année.

Maurice Zermatten présente les «Géorgiques chrétiennes» de Francis Jammes, lors des «problèmes de la vie rurale» (16 décembre). Nous ne voulons, certes, rien enlever au poème du romancier d'Orthez. Il a peut-être intéressé ceux à qui il était destiné, les gens de la terre qui, en cette saison, ont terminé les grands travaux du sol. Nous nous permettons cependant de regretter que le romancier n'ait pas fait mention de l'œuvre immortelle de Virgile; fort bien traduite en une prose simple, limpide, toujours claire à notre esprit moderne, elle aurait plu davantage, peut-être, que les évocations, en alexandrins parfois pom-

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES: 17 déc. Duc, Micheline, née de Michel-Charles, chauffeur de camion, à Neuchâtel, et de Suzanne-Lydia-Flora née Dünnenberger; Weber, Anita-Odet, fille de Paul-Albert, entrepreneur, à Cressier, et d'Odette-Hélène née Adami, 20, Chablaz, Pierre-André, fils de Georges-Henri, fonctionnaire communal à Ecléppe, et de Martha-Mathilde née Schmid, 21, Stamm, Josette, fille de Robert, maître boucher, au Landeron, et d'Elise-Martha née Löffel, 23, Froldevaux, Michel-Georges, fils de Georges-Walter, manoeuvre, à Neuchâtel, et d'Elise née Kunz.

DECEDES: 19. Véluz né Juillard, Paul-Luc, né en 1878, ménager, à Neuchâtel, veuve de Veluzat, Jules-Henri; Mella, Adeline, née en 1868, gypseuse, à Neuchâtel, veuf de Lina née von Guntzen, 21, Meister, Elise, née en 1874, ancienne directrice d'école, à Neuchâtel, célibataire, 22, Zürcher, Frédéric-Wilhelm, né en 1873, fabricant de broches, à Neuchâtel, veuf d'Elise née Hebeisen; Gontier née Cornu, Jeanne-Louise, née en 1886, sans profession, à Corcelles, veuve de Gontier, Jean-Paul, 23, Hérosé née Borel, Augusta-Emilie, née en 1867, rentière, à Neuchâtel, veuve d'Hérosé, Victor-Gabriel-Emmanuel; Moser, Johann, né en 1881, manoeuvre, à Neuchâtel, célibataire; Barasud née Favre, Louise-Eugénie, née en 1879, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Barasud, Auguste; Bourquin, Sophie, née en 1872, infirmière, retraitée, à Neuchâtel, célibataire, 24, Rossé, Jean-Paul, né en 1949, fils de Paul-Edouard, agriculteur, à la Brévine, et de Germaine née Schmeiter, 25, Erhardt née Leuenberger, Rosa, née en 1873, à Neuchâtel épouse d'Erhardt, Johann, directeur de fabrique; Guttman née Wyss, Marthe, née en 1876, employée P.T.T. retraitée, à Hauterive, veuve de Guttman, Jean-Albert.

Nouvelles économiques et financières

Le prix du lingot d'or en baisse en France. «Le Monde» relate que le lingot d'or à vu son prix baisser de près de 10% ces derniers temps. Le 19 novembre, le lingot d'or d'un kilo s'échangeait à 618 000 fr. français. Ce cours est tombé à 561 000 fr., soit une baisse de 10% en un mois. Dans le même temps, le napoléon passait de 4610 fr. à 4230 fr. soit un repli un peu moins prononcé, mais fort sensible.

SUISSE L'état de notre approvisionnement en électricité est satisfaisant

L'état de notre approvisionnement en énergie électrique d'hiver ayant donné lieu, ces derniers temps, à certaines interprétations inexactes, des précisions à ce propos ne sont peut-être pas superflues. Voici quelques chiffres qui permettront à chacun de comprendre la situation telle qu'elle se présente en réalité. Commençons par un exemple concret. Le 28 novembre dernier, la consommation interne d'électricité s'est élevée à 28,4 millions de kilowatts-heure, soit 10% de plus que le 28 novembre 1950. Comment ont-ils été produits? 20,2 millions par nos usines au fil de l'eau grâce au gros débit des rivières à ce moment-là, 7 millions par les usines à bassin d'accumulation, 0,9 million par les usines thermiques et 0,6 million par des usines ferroviaires ou ressortissant à l'industrie privée. Le solde (0,3 million de kilowatts-heure) provenait de l'étranger.

toire au 26 novembre, d'abondantes pluies modifieront la situation en ce sens que la production des usines au fil de l'eau redeviendra satisfaisante, ce qui permet non seulement d'économiser l'eau des bassins d'accumulation, mais même d'en augmenter légèrement le remplissage, surtout dans les Alpes. C'est ainsi que, le 3 décembre, la réserve s'élevait à 40 millions de kilowatts-heure. Aujourd'hui, on peut en conclure que la situation se présente favorablement en ce qui concerne notre alimentation en électricité pour cet hiver. Il ne faut cependant pas oublier que la consommation est supérieure à celle de l'année dernière, que les trois quarts de la production de notre énergie hivernale incombent aux usines au fil de l'eau et que le débit des rivières peut diminuer rapidement. Un été et un automne anormalement humides ne sont d'aucun secours à l'électriqueur pendant — si les mois de janvier et de février sont très froids et secs.

Signature du premier accord économique avec l'Irlande

Après son approbation par les deux gouvernements, le premier accord qui règle directement le trafic commercial entre la Suisse et l'Irlande a été signé dernièrement. Désireux de favoriser le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, les deux gouvernements se sont engagés à s'accorder toutes facilités appropriées pour l'importation de produits non libérés en provenance du pays contractant. Vu le fait que la politique irlandaise est libérale, un certain nombre d'autres marchandises peuvent être importées librement sous le régime actuellement en vigueur en Irlande. Pour les quelques produits dont l'entrée en Irlande est encore soumise à des restrictions, on a pu aboutir à une entente qui doit permettre d'augmenter nos possibilités d'écoulement.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

- 10 décembre, Radiation de la raison sociale Adolphe Renaud fils, à Cortailod, fabrication et vente d'un dispositif métallique pour volets, par suite de décès du titulaire.
10. Radiation de la raison sociale Fritz Straubhaar, à la Chaux-de-Fonds, boulangerie-pâtisserie, par suite de cessation de commerce.
10. Modification des statuts de la société Haefliger et Kaefer Société anonyme, à Neuchâtel.
11. Radiation de la raison sociale Aug. Worpe, successeur d'Emile Leuzinger, à la Chaux-de-Fonds, cuirs, gants et détail et fournitures générales pour la chaussure, par suite de cessation de commerce.
11. Le chef de la maison «Marius Schaldenbrand», à Neuchâtel, fabrication, achat et vente d'horlogerie, est Marius Schaldenbrand.
12. Radiation de la raison sociale Pauline Vacheron-Matthey, à Peseux, mercerie, lingerie, bonneterie, par suite de décès de titulaire.
12. Le chef de la maison Olga Durig-Vonlanthen, à Peseux, mercerie, lingerie, bonneterie, est Olga-Bertha Durig-Vonlanthen.
12. Modification des statuts de la maison Lovaco S. A. (Lovaco Ltd) au Locle, anciennement à Bonmont, actuellement à Neuchâtel, actuellement domiciliés à Neuchâtel, actuellement à Bôle.
13. Radiation de la raison sociale Henri Plaget, à Boudry, commerce de chaussures, par suite de cessation de commerce.
13. Radiation de la raison sociale «Geor-

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

- Décembre 14. - Conclusion d'un contrat de mariage entre Bourquin, Maurice-André, et Ruth-Aimée née Peterschmitt, précédemment domiciliés à Neuchâtel, actuellement à Bôle.
17. - En suite de faillite, les époux Raymond Monney et Germaine née Jungo, anciennement à Bonmont, actuellement à Dombresson, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.
19. - Ouverture de liquidation de la succession insolvable de Mühlimann, Walter-Georges, de son vivant représentant, à Neuchâtel. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 8 janvier 1952.
19. - L'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz a: ordonné le transfert dans le for de l'autorité tutélaire de Schlosswil (Berne) de la tutelle de Joss, Ernest, à Schlosswil, et libéré Paul Lanz, à Cernier, de ses fonctions de tuteur.
20. - Clôture de la succession répudiée et suspension de liquidation de Jacques-Albert Huguenin, de son vivant menuesier, au Locle.
20. - Conclusion d'un contrat de mariage entre Wilhelm Liechti et Mireille-

COUPS DE CISEAUX

Grimes et châtiments

«La peine de mort était prévue dans un journal sans faire frémir des centaines de plumes», écrit Pierre Grellet dans la «Gazette de Lausanne». Toutefois, dit-il, la vedette de la sensibilité continue à être tenue par la vivisection.

Il est impossible de toucher ce sujet sans soulever dans les cinq continents des remous considérablement plus impétueux que ceux de toutes les conférences internationales. Mais la guerre semble avoir agi comme sédatif sur ceux qui entraînent en trames au seul énoncé de la peine capitale. En Suisse, leur dernière victoire sur les suppôts de la réaction, comme ils disent, fut remportée sous les placards parlementaires lors de la discussion de ce code pénal fédéral qui nous régira si mal depuis 1939. Elle supprimait la peine de mort sur tout le territoire de la Confédération. A vrai dire, elle n'existait que dans une demi-douzaine de cantons, qui s'appelaient guère. Une vieille loi pénaire, mais on évitait presque toujours, de les écouter on les craint. Lorsque le code pénal suisse aborda ce sujet, la peine capitale fut défendue, fort mal et fort timidement, par certains députés que la majorité écoutait avec des airs d'antéchristiens. Ils furent déçus par un vote aussi tranchant que la guillotine elle-même. Il s'en fallut de peu que les progressistes vainqueurs ne démassent la carnagie autour des ruines de cette bastille symbolique.

Pour l'ensemble de la Suisse, la peine de mort avait été supprimée par la Constitution de 1874. Mais quelques années plus tard, à la suite d'une série de crimes dont la brutalité avait vivement ému la population, la majorité parlementaire fut retournée: elle décida de biffer de la Constitution l'article interdisant la peine capitale et de s'en maintenir l'interdiction sur pour les délits politiques. Le peuple sanctionna cette révision, le 18 mai 1879, à une faible majorité de 200 000 voix contre 181 000, et par quatorze cantons contre huit. Ainsi les cantons recouvraient leur liberté. Quelques-uns seulement en firent un usage des plus restreints, auquel l'unification de 1939 mit fin. En 1871 déjà, le Conseil fédéral s'était

Noël au Repuis

(sp) «L'entraide aux jeunes par le travail» dont le siège est au Repuis, entre Onnens et Grandson, a célébré Noël vendredi soir par une manifestation que les lourdes infirmités et les bonnes dispositions des élèves, rendent toujours étonnantes. Sous la souriante présidence du directeur, M. Maurice Bietex, instituteur, s'est déroulé un abondant programme où les discours des pasteurs Nabel, de Grandson, Vivien, de Peseux, Graz, de Lausanne, fondateur et président de cette œuvre, de Gabby Vacher, curé du district, et de plusieurs autres, ont été écoutés avec des chants, des récitation. Une charmante comédie «Le miracle de Noël», jouée par des pensionnaires, a permis à l'assemblée de constater heureusement les progrès encourageants, tant pour les jeunes handicapés que pour ceux qui les instruisent avec patience et bonté.

Le Noël des vieillards à Peseux

(sp) Fidèle à une respectable tradition, le «Noël des vieillards et des isolés», organisé par l'Union chrétienne des jeunes gens, a eu lieu dimanche dernier sous la présidence de M. Roger Favre, dans la splendide salle de notre maison de paroisse. Mais, alors que les autres années une seule manifestation suffisait, il a fallu cette fois-ci en faire deux, une l'après-midi et une le soir, pour répondre au désir des vieillards et des isolés. Allocutions religieuses, récitation et musique de choix ont fait les frais de ces rencontres de Noël, qui ont mis de la lumière pour longtemps dans bien des cœurs et se sont terminées par une légère collation et le don d'un petit cornet de douceurs à emporter avec soi.

Le Noël de la «Paternelle» à la Côte

(sp) A mesure que nos villages de Peseux, Corcelles et Cormondrèche se développent, le Noël de la section la Côte de la Paternelle prend chaque année plus d'ampleur. Aussi dimanche dernier fut-il nécessaire d'organiser deux parties à l'après-midi et le soir, pour les participants qui s'étaient tassés dans notre grande salle et où se déroula le même et copieux programme, sous la dévouée présidence de M. William Desponds, de Corcelles, qui, après avoir prononcé un aimable discours de bienvenue, donna la parole à M. G. Aubert, pasteur, qui raconta une histoire de Noël, au moment où l'arbre était illuminé. Le Club des accordeonistes de Peseux joua de jolis morceaux, les frères Paquette montrèrent en films des dessins animés, M. Perret, de Boudry, fit la joie des petits et des grands en leur montrant son théâtre Guignol et le Père Noël remit des paquets à plus de 550 enfants dont plusieurs ont récité ou chanté de fort jolis choeurs.

Emissions radiophoniques

- Vendredi. SOTTENS et télédiffusion: 7 h., gymnastique, 7.10, un disque, 7.15, inform. et heure exacte, 7.20, le bonjour matinal, 7.25, Au saut du lit, 11 h., de Beromunster: émission commune, 12.15, le memento sportif, 12.20, une page de Weber, 12.25, le courrier du skieur, 12.35, les 20.45, le programme de tourisme, 12.40, disque, 12.45, signal horaire, 12.46, inform. 12.54, la minute de A. R.-G., 12.55, messages secrets, 13.05, le catalogue des nouveautés, 13.15, Deux artistes de race noire, 13.40, Don Juan, poème de Richard Strauss, 13.45, la femme chez elle, 16.20, signal horaire, 16.30, Oeuvres de Schubert, Schumann, Claude Delvincourt, 17.30, la rencontre des isolés, 18 h., Que say-je? 18.10, œuvres de Bernard Reichel, Vincent d'Indy, 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires, 18.40, une valse de Strauss, 18.45, effets d'été et d'hiver, 19.15, le programme de la soirée et heure exacte, 19.15, inform. 19.25, la situation internationale, 19.35, l'heure variée, 20.25, la pièce du vendredi: Othomé, princesse de la mer par G. Hoffmann, 21.15, œuvres de l'époque romantique, 22.05, les rencontres du hasard par le Radio-orchestre, 22.45, inform. 22.55, la chronique des institutions internationales, 22.45, Méditation pour un temps meilleur. BEROMUNSTER et télédiffusion: 7 h., inform. 7.10, musique récréative, 11 h., Jeunes interprètes, 11.45, Musique de la Garde républicaine de Paris, 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-orchestre, 13.25, Sonate en la mineur de Grieg, 14 h., pour Madame, 16 h., musique pour les malades, 16.30, de Sottens: Fantasia, 18 h., musique récréative, 18.40, Carnet de route d'un reporter, 18.50, piste et stade, 19.10, chronique mondiale, 19.30, inform. 20 h., Concert par le Radio-orchestre, 20.45, le village Pestalozzi ces derniers années, 21.30, Trio en mi bémol majeur No 7 de Mozart, 21.55, Z'Zürü ur der Wält, 22.20, musique de la fin de l'époque gothique et de la Renaissance.

CARNET DU JOUR

- Cinéma. Palace: 20 h. 30, Adhémor. Théâtre: 20 h. 30, La flèche et le flambeau, Rex: 15 h. et 20 h. 30, Trois gangsters, Anacores. Studio: 27 h. 30, Nous irons à Montecarlo. A.B.C.: 20 h. 30, Le petit Lord. Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Le père de la mariée.

Hôtel de la Fleur de Lys

Epancheurs 1
NEUCHÂTEL
Tél. 5 20 87

Pour Sylvestre et Nouvel-An

Dès maintenant, réservez vos tables
Menus de fêtes à disposition
J. Schweizer



St-Sylvestre - Nouvel-An - Bärzelistag

Dîner de gala dans tous les locaux de l'hôtel

3 ORCHESTRES

Directement de Paris

FRED ADISON

et son grand ensemble de 14 musiciens

ERWIN STEINBACHER

le célèbre ensemble berlinois

et le

JAZZ-MEN-GROUP

Bar à champagnes — Bierstübli — Surprises — Cotillons

Réservations : tél. 2 54 41

Pour bien manger

Poulet - Poisson - Entrecôte, etc.

Une bonne adresse :

Restaurant de la Gare C.F.F. SAINT-BLAISE

Propriétaire : F. Schwab.

(Il est prudent de réserver sa table) Tél. 7 52 70

Café-restaurant de la Liberté

HENRI AGOLLIER

36, Rue de Salins Pontarlier (Doubs)

Réveillon de Saint-Sylvestre

850 FF par personne

Soupe au fromage
Huitres de Clair
Civet de chevreuil Sauce Grand Veneur
Pommes Pont Neuf
Dinde farcie aux marrons
Salade de Saison
Fromage
Bûche de Noël maison



RESTAURANT

«z. KREUZ»

ANET

entièrement rénové

recommandé à la clientèle ses menus de Nouvel-An servis à la perfection

Il est prudent de réserver sa table

Famille LUDER.

BEAU-RIVAGE NEUCHÂTEL

Un cadre élégant et sympathique, deux excellents orchestres de danse, de nombreux cotillons, des salons bien chauffés, des repas très soignés... Tout a été prévu pour que vous passiez d'agréables fêtes à Beau-Rivage. Bal de Saint-Sylvestre, Fr. 5.— (taxe, danse, cotillons compris). Bal de Nouvel-An, Fr. 1.50 (taxe et danse comprises).

Menu de Saint-Sylvestre

Le pâté truffé du chef
La salade de céleri

L'Oxtail clair au sherry
Les paillettes au parmesan

Les suprêmes de soles Dieppoises
Les pommes à l'anglaise

La poularde de Brèze rôtie
Les haricots fins au beurre

Les pommes Croquettes
La salade Mimosa

La coupe Saint-Sylvestre
Les petits fours

La corbeille de fruits

Menus de Nouvel-An

La truite saumonée en Bellevue
Le consommé Brunoise

Le Velouté Argenteuil
Les filets de perche au beurre noisette

Le caneton aux olives
Les tournedos Béarnais

Les petits pois fins
Les haricots fins Les pommes gaufrettes

La coupe Bonne Année
Les petits fours

La corbeille de fruits
La meringue glacée Chantilly
La corbeille de fruits

Samedi 29 décembre : réouverture du Tip-Top

Il est prudent de réserver sa table

Tél. 5 47 65

Dans un cadre original **RÉVEILLONNEZ...**

Qu café-restaurant des Halles

Centre gastronomique

Excellents menus - Bons vins - Ambiance - Bar des tireurs

Musique - 2 attractions parisiennes de tout premier ordre

Prérez de réserver — Téléphone 5 20 13



Salami
Vins rouges
Lambrusco doux
Cappuccino-Zappia

CHASSE EN ALSACE

Industriel suisse habitant la France, disposant d'une chasse importante en Alsace, accepterait quelques partenaires.

Faire offres sous chiffres A. Z., poste restante, les Verrières (Suisse).

STUDIO

VOUS PRÉSENTE AVEC SES MEILLEURS VŒUX POUR 1952

la toute nouvelle aventure de RAY VENTURA et ses collégiens avec la joyeuse équipe de « NOUS IRONS A PARIS »

DÈS CE SOIR
A 20 H. 30

Philippe LEMAIRE Henri GÉNÈS Max ELLOY etc.

Mise en scène : JEAN BOYER

Musique : PAUL MISRAKI

Nous irons à Monte-Carlo

UN FEU D'ARTIFICE AUX ÉCLATS DE RIRE

EN ROUTE VERS LE SOLEIL, L'AMOUR, LA MUSIQUE ET LA JOIE !

Une cascade de gags,
Une farandole de chansons,
De la tendresse, de l'entrain

RAY VENTURA vous
enlève en musique
pour un voyage désopilant

LE SPECTACLE LE PLUS AMUSANT QUE L'ON PUISSE
RÊVER POUR LES FÊTES DE LA NOUVELLE ANNÉE

MATINÉES à 14 h. 45
SAMEDI, DIMANCHE,
LUNDI, MARDI
ET MERCREDI
Jeudi : matinée à 15 h.
Tous les soirs à 20 h. 30

MARDI ET MERCREDI
1er et 2 janvier
2 matinées supplémentaires
à 17 h. 30

LOCATION TOUS LES JOURS DÈS 13 h. 30 - Tél. 5 30 00
Toutes les places retenues et non retirées 15 minutes avant le spectacle ne sont plus garanties

Au programme :
LES ACTUALITÉS
CINE JOURNAL SUISSE
PATHÉ JOURNAL FRANCE

FAVEURS ET RÉDUCTIONS
SUSPENDUES

MOINS DE 16 ANS NON ADMIS

Samedi
Dimanche à 17 h. 30
Lundi

UNE MERVEILLE DE WALT DISNEY

BAMBI
ENFANTS ADMIS



Le MONDE tel qu'il va ou... tel qu'il ne va pas

Le réveil des nationalismes en U. R. S. S.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE)

À première vue, l'U.R.S.S. semble être un colosse géant et presque inattaquable. Il y a pourtant de dangereuses fissures dans sa cuirasse. L'une d'elles, c'est le mouvement pan-touranien. Son but est de libérer et d'unir tous les peuples parlant des dialectes apparentés à la langue turque. Ces peuples comptent, dans le cadre de la Russie soviétique, environ 16 millions d'âmes. Ils vivent en Transcaucasie et Circaucasie, au Daghestan, dans l'ancienne république soviétique des Kalmouks, dans les républiques tartares, dans la république des Bachkirs, au Kazakhstan, au Turkménistan, dans la région autonome de Karakalpakistan, dans l'Uzbekistan, au Tadjikistan, au Kirghizistan, dans les républiques mongoles et dans la Yakoutie, en Sibérie orientale.

sance du nationalisme local. Il parla avec indignation et violence de « nombreuses déviations » et du « nationalisme bourgeois », crimes qui se manifestaient — disait-il — même parmi les membres du comité central du parti. Ce soudain accroissement du nationalisme dans le Caucase inquiète sérieusement Moscou. On y sait que — à l'heure actuelle, comme il y a cent ans — les populations autochtones seraient disposées à aider activement, en cas de conflit armé, les adversaires de l'U.R.S.S.

D'autant plus que parmi les ennemis de cette dernière se trouveraient éventuellement les Anglais et les

Husséinov, qui avait obtenu pour ces travaux le prix Staline en argent comptant regrettant l'ordre de restituer la somme entière. Car, ne pouvant prévoir le brusque changement de l'attitude officielle du Kremlin, il avait dans son œuvre glorifié Chamil.

Tous ces nationalistes renaissants entrent dans le cadre du pan-touranisme. Courant fort vague encore, il mériterait plutôt le nom de « tendance » que de « mouvement » défini, mais il constitue une force potentielle que les Occidentaux pourraient exploiter.

La valeur du pan-touranisme pour les Occidentaux découle surtout de



français. Or, le héros national du Caucase, le fameux et romantique Chamil, se souleva contre la Russie tsariste à l'époque de la guerre de Crimée (1854-1856), ce qui en fit l'allié naturel non seulement des Turcs, mais également des Occidentaux. Aussi étrange que cela puisse paraître, cette tradition ne fut point oubliée par les montagnards du Caucase. On s'en est aperçu à Moscou déjà l'année dernière, et subitement Chamil — exalté jusqu'ici comme un héros ayant lutté contre le tsarisme pour la liberté du peuple — devint un personnage abject, serviteur du capitalisme étranger, dont le nom fut effacé précipitamment de tous les manuels scolaires soviétiques. En outre, l'historien de l'Azerbaïdjan,

deux raisons principales. Premièrement, les territoires habités par ces peuples pénétrèrent profondément dans l'énorme corps de l'U.R.S.S. Secondement — et c'est ici le point essentiel — tant les terrains pétroliers du Caucase que ceux du bassin d'Emba, développés par Moscou avec une énergie remarquable, s'y trouvent tous englobés.

On ne peut pas savoir si les dirigeants politiques et militaires de l'Ouest se rendent entièrement compte de la valeur de ces faits. Ce qui semble, par contre, certain, c'est que le Kremlin l'apprécie pleinement. Sa lutte implacable contre le pan-touranisme le prouve avec évidence.

M. I. CORY.

Visite aux régions d'Italie inondées

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les vêtements de toute provenance sont triés et distribués sans aucune indication de source. C'est à la Sala della Ragione — la plus grande salle surélevée du monde : 100 m. de long, 60 m. de large, 30 m. de haut — que les « alluvionati » peuvent venir, le matin, chercher vêtements à leur taille et chaussures à leur pied.

La vraie générosité n'est pas seulement discrète, elle est anonyme. Personne, je pense, ne s'en plaindra. Mais du coup, voilà notre modestie, toujours prête à se monter le coup, remise à sa place. Tout au long de notre séjour, nous avons pris quelques bonnes leçons qu'il vaut peut-être la peine de relever.

Y'en a pas beaucoup comme nous

Fin décembre, début janvier, c'est l'époque où chacun procède à son petit examen de conscience particulier. La « Suisse secourable » pourrait agir de même sur le plan national.

Le Suisse se considère, aussi communément qu'ingénuement, comme le champion des champions de l'entraide. Il a tort. Un des organisateurs de la « Chaîne du bonheur » (je m'empresse de dire que je ne veux en rien minimiser les efforts des animateurs de ce magnifique mouvement) croyait en toute sincérité que les secours suisses arriveraient les premiers car, disait-il, « les autres pays ne sont pas organisés comme nous pour l'entraide ». En fait, les secours suisses ne sont pas arrivés les premiers... ni les derniers. Une honnête moyenne d'élève satisfaisant. Rien de plus. A titre de renseignements, signalons que le Maroc et la Suède n'ont pas hésité à envoyer leur aide par la voie des airs, ce qui est tout de même plus rapide que les vénérables C.F.F. et F.S. italiens.

Les journaux se sont plu chez nous à mentionner le « miracle des caisses » destinées à emballer les marchandises pour l'Italie : une heure après l'appel à la radio, les caisses commençaient à s'entasser devant la Sallaz. Ce petit fait méritait d'être relevé. Mais où l'on a tort, c'est lorsqu'on pense — et qu'on dit — qu'il n'y a qu'en Suisse que de telles choses sont possibles. Il faut toujours penser que, comme dans les histoires marseillaises, il risque d'y avoir plus fort encore. Milan a eu aussi son petit miracle, le « miracle des lits » tel que nous l'apprenait,

à Milan, le directeur du journal de la R.A.I. (radiodiffusion italienne). Vingt minutes après un appel radiophonique, les lits nécessaires aux sinistrés recueillis à Milan, affluaient de toutes parts au point qu'on dut lancer un appel d'arrêt.

Voilà pour la leçon de modestie.

Savoir donner

Passons à la leçon suivante. On pouvait entendre, dans un salon de Venise, pendant que nous étions là-bas, des réflexions de ce genre : « Ces catastrophes, c'est de l'histoire ancienne. Nous autres Vénitiens, nous savons ce qu'est l'eau. » Et Venise n'est qu'à quelque quarante kilomètres de cette misère humaine que l'on peut toucher dans les écoles où les réfugiés ont été rassemblés. Ce qui fit dire à un commandant français se trouvant là et dont les yeux étaient encore remplis d'atroces visions : « L'humanité s'habitue facilement aux catastrophes... aux catastrophes des autres. » Autrement dit, on ne se met pas facilement à la place des malheureux.

Il est arrivé en Italie, la semaine suivant la catastrophe, des montagnes de matériel de tous les pays du monde, Russie y compris qui, pour l'occasion, avait consenti à entrouvrir le rideau de fer. Il en arriva encore, si ce n'est que le matériel entassé encore chez nous. S'il y a trop de vêtements, je n'en sais rien. Probablement. Peut-être. Peut-être pas. Il est permis pourtant — surtout en ces temps d'étreintes, de rappeler que tout cadeau — tout secours mérite d'être choisi pour procurer le maximum de plaisir. A ces pauvres gens rassemblés par famille, par sexe ou par âge dans des salles d'école, qui manquent de tout, nous aurions par exemple pu envoyer en quelques caisses « bien senties » : 200.000 brosse à dents, autant de tubes de pâte dentifrice, de savons de toilette, de savons à lessive, de gants de toilette. Ces pauvres gens auraient pensé : « Ah ! ces Suisses, pour donner ce qu'il faut, y'en a point comme eux. On voit qu'ils ont l'habitude. »

Je persiste donc à croire et à dire — quoi qu'il puisse m'en cuire — que nous avons encore des progrès à faire.

Et ceci est une question et une leçon d'amour.

Efficacité...

Ensuite, la leçon d'efficacité. Ce sont les Français qui en seront les professeurs. Eux qu'on qualifie vo-

lontiers d'insouciant, de brouillons, d'indécis. En douze heures, sans avis préalable, 650 hommes, 30 officiers, 100 véhicules (pour la plupart d'énormes camions) s'embarquaient à Marseille. Deux jours plus tard, le bataillon de sapeurs était à pied d'œuvre, sauvant des milliers de personnes, de têtes de bétail, recherchant les cadavres, maintenant les voies de communication. Le commandant Dupont avait tout lieu d'être fier du travail accompli. Il ne se retira qu'au moment où, les premières semaines écoulées et l'affolement s'étant calmé, les secours furent à nouveau placés sous l'autorité civile.

La question de l'hébergement

D'innombrables familles suisses se sont déclarées prêtes à accueillir un enfant de sinistrés italiens. Leur geste est généreux. Mais je ne crois pas qu'il soit indiqué d'y donner suite.

Ceux qui connaissent tant soit peu l'Italie savent que son amour de la famille est extrêmement vivant et profond. Pour elle, il sacrifiera les plaisirs de toute sorte. Pour elle, la femme renoncera à se parer brillamment, comme elle le fait lorsqu'elle est jeune fille ; ce qui permet de comprendre le changement rapide et à première vue inexplicable de la jeune fille éclatante à la femme mariée et mère, plutôt terne et préoccupée, s'oubliant elle-même pour assurer le bonheur de ses enfants.

Les « alluvionati » n'ont plus rien ; qu'on leur laisse le plaisir de rester unis dans leur malheur. Qu'on évite même de les inciter à se séparer de leurs enfants !

Il ne faut pas céder — même généreusement et avec les meilleures intentions du monde — à une sorte de « manie de l'hébergement ». On arrache des enfants à leurs familles quand celles-ci ne peuvent plus leur assurer nourriture et sécurité, par suite de guerre ou de famine. Ces conditions ne sont heureusement pas remplies, aujourd'hui, en Italie.

Comment venir en aide aux enfants ? En souscrivant auprès de la Croix-Rouge un parrainage. C'est actuellement le meilleur moyen et le plus humain de manifester de l'intérêt à l'enfance italienne.

Et voici le vœu que nous formons au seuil de la nouvelle année : que la Suisse ne s'habitue jamais aux catastrophes... même à celles des autres ; qu'elle ne se lasse jamais de secourir et qu'elle le fasse avec toujours plus d'efficacité et toujours plus de modestie.

H. R.

REGARD SUR BESANÇON

Besançon est la ville française de quelque importance — historique, universitaire, commerciale — la plus proche de notre canton, et nous ignorons encore tant d'aspects de la vie de cette belle capitale de province. Il a fallu les échanges universitaires, en particulier, pour que nous reprenions conscience des avantages de toutes sortes que nous apporte le bon voisinage d'une telle ville.

Le charme de Besançon — amas de vieilles et splendides architectures cerné de toutes parts par un Doubs solennel — ne cesse d'opérer sur ceux qui se laissent toucher par le message de siècles, au sein d'un paysage tranquille, depuis que les célèbres fortifications ne sont plus guère que de douces collines. On connaît le Palais de justice, la cathédrale Saint-Jean, l'hôpital Saint-Jacques et sa grille, le Palais Granvelle, et tant de monuments, d'hôtels, dignes d'attention. Le Musée abrite Courbet. Le lycée des garçons porte le nom du poète qui naquit dans cette « vieille ville espagnole » : « Ce siècle avait deux ans !... »

Le lycée des jeunes filles porte le nom de Pasteur. Le temple protestant, autrefois église du Saint-Esprit, est situé à la rue Claude-Goudimel. Et la ligne solide et harmonieuse du quai Vauban rappelle le passé militaire de la cité.

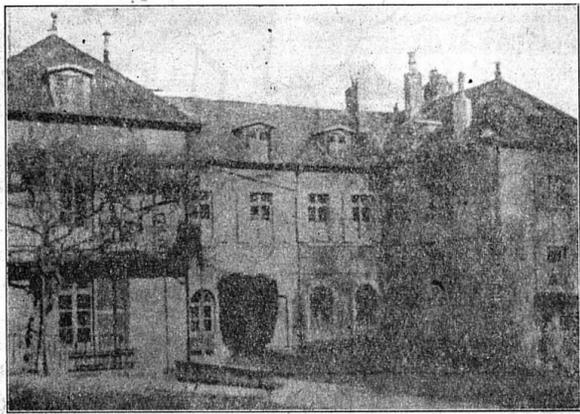
Tant de signes illustres font de Besançon un séjour fort attachant. On y donne maintenant chaque an-

née, en septembre, un festival de musique, qui voit arriver les foules. Cet automne, Pierre Mollet chantait dans l'admirable cour du Palais Granvelle les mélodies que les strophes de Victor Hugo ont inspirées à tant de musiciens.

Ville d'affaires, d'études, de tourisme, archevêché, siège d'une Ecole nationale d'horlogerie, préfecture du Doubs et capitale de Franche-Comté, Besançon ne se console pas d'avoir

perdu le prestige de l'importante garnison que signalait autrefois les accents de ses célèbres musiques militaires dans la fameuse « Promenade Micaud » et le panache de ses généraux.

On ignore en général qu'il existe à Besançon une forte paroisse protestante qui avait autrefois trois pasteurs à sa tête, qui n'en eut plus qu'un pendant de longues années —



L'Hospice protestant de Besançon.

M. Louis Marsanche, un des fils du pasteur Marsanche-Delachaux, premier pasteur de Pesoux — et qui connaît actuellement quelques difficultés internes passagères, auxquelles le pasteur Bernard DuPasquier, de Nérac, un des fils du regretté pasteur Paul DuPasquier, de Neuchâtel, a été chargé de porter remède. Cette paroisse a été fondée par des Locois qui s'étaient expatriés à Besançon pour y faire de l'horlogerie. Avec l'industrie horlogère, ils apportaient dans la capitale de la Franche-Comté, les exigences de leur foi réformée. Depuis lors, les Suisses ont toujours été nombreux à Besançon et ont joué un rôle important dans l'Eglise protestante, dont le Temple du Saint-Esprit a été fort bien restauré il y a quatre ans.

Ce qu'on ignore encore davantage, c'est que le protestantisme franc-comtois a donné naissance à trois œuvres qui l'honorent. En 1874, le pasteur Ladreyt Méaly, fondait « La Retraite », un hospice protestant qui abrite actuellement plus de cent vieillards des deux sexes et rend ainsi à toute la région des services éminents.

En 1902, c'est « la Famille » qui voit le jour, grâce au pasteur Bas. Dans cette Maison, de nombreux enfants, orphelins, pauvres, abandonnés, trouvent un foyer depuis cinquante ans. Enfin, en 1919, sous l'impulsion du pasteur Metzger, c'est le

BILLET BÂLOIS Les protestants ne donnent que 12 centimes par culte à leur Eglise

Notre correspondant de Bâle nous écrit :

Dans le numéro de Noël du « Messager de l'Eglise » nous avons lu entre autres que la somme totale de l'« Aumône », déposée dans les troncs des temples protestants bâlois pendant une année s'élève à 75.000 francs en chiffre rond. Au premier abord, cette mention nous a fait croire que les personnes, appartenant à l'Eglise protestante, donnaient leur obole de bon cœur, mais lorsque nous avons appris qu'elle compte à peu près 120.000 âmes, nous avons bien dû reconnaître l'erreur de notre réflexion. En effet, si l'on admet que le 10% seulement du total de 120.000 suit régulièrement le culte dominical, on constatera que le montant de 75.000 fr. ne correspond qu'à 6 fr. 50 par année ou à 12 centimes par culte et par personne ! Le journal religieux se contente de citer ces chiffres à notre point de vue il n'aurait pas dépassé les limites s'il s'était imposé moins de réserve, car n'est-il pas affligeant de voir avec quelle parcimonie des centaines de paroissiens donnent leur offrande, destinée sans restriction à des institutions de bienfaisance ?

Personne n'oserait affirmer que c'est la situation financière précaire qui oblige la majorité à compter son budget au centime près. Pour l'un ou l'autre, il est possible qu'il en soit ainsi, mais en aucun cas pour l'ensemble des paroissiens qui, aujourd'hui, touchent, grâce à la bonne marche des affaires, des salaires bien plus élevés qu'il y a quelques années encore. Car, et c'est là une vérité qu'on ne pourrait pas contester, même pendant la période de crise prolongée, l'argent ne se faisait pour l'Eglise pas aussi rare qu'aujourd'hui. En plus, à cette époque, le nombre des personnes inscrites comme fidèles protestants était sensiblement en dessous du chiffre mentionné plus haut. Alors à quelle conclusion aboutira-t-on ? Que, gagnées par le matérialisme, des milliers de personnes se désintéressent des valeurs spirituelles et des choses qui font vibrer l'âme et qu'elles dépensent facilement l'argent pour des plaisirs passagers.

Nous serions les premiers à nous en réjouir si, touchés par le message du Consistoire, en leur for intérieur, tous les paroissiens se décidaient à faire un effort et à donner à leur Eglise ce dont elle a grand besoin.

D.

Préventorium de Palente qui dresse ses pavillons ensoleillés destinés à recevoir en permanence environ 160 enfants guettés par la tuberculose et auxquels la cure saline de Besançon-Bains apporte un élément de guérison.

Ces trois belles œuvres — non subventionnées — affirment la vitalité d'un christianisme qui entend porter des fruits.

Il faut regretter que Besançon, avec tous ses attraits, et malgré sa proximité du Pays de Neuchâtel, reste si difficile à atteindre. L'automobile, il est vrai, a rapproché les deux chefs-lieux. Mais la relation ferroviaire Le Locle - Col-des-Roches - Besançon est si peu et si mal desservie que le train, qui s'arrête à chaque gare, met près de deux heures et demie pour couvrir ces 75 kilomètres. On peut aussi rejoindre Besançon, de Neuchâtel, par Pontarlier. Mais les autocars qui relient Pontarlier à Besançon mettent environ deux heures pour ce trajet qui est d'ailleurs extrêmement pittoresque.

Le Neuchâtelois ne se sent pas étranger à Besançon. Il retrouve là les eaux qui bordent son canton, le travail de l'horlogerie, une Eglise semblable à celle de son pays, une vie débordante, dans un cadre historique et artistique de haut goût, et salue avec amitié à la fois le passé, le présent et l'avenir d'une cité fraternelle.



Le suffrage féminin envisagé par un parlement romand

Les femmes genevoises seront consultées sur leur envie de voter

D'un de nos correspondants de Genève :

Cette fois-ci, les principales associations féminines, qui sont pour la participation des femmes à la vie politique de la nation, vont pouvoir marquer d'une pierre blanche la journée du 22 décembre. Dans sa séance de samedi après-midi, le Grand Conseil a voté, en effet, comme nous l'avons déjà brièvement annoncé, un projet d'arrêté législatif sur le suffrage féminin instituant une consultation générale des femmes suisses de la République et canton de Genève, en vue de connaître, une bonne fois, leur avis sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes.

Le projet émanant de M. Léon Nicole, qui serait enchanté de voir les électrices venir, comme certainement il le calcule, grossir les effectifs du Parti du travail. Mais, dans la commission que le Grand Conseil avait chargée de l'examen de son projet d'arrêté, il s'est trouvé une forte

minorité pour y adhérer aussi de tout cœur.

En revanche, dans la majorité qui recommandait au Grand Conseil l'ajournement indéfini du projet, il se trouvait également des partisans du suffrage féminin. Ceux-ci estiment, toutefois, que l'octroi du droit de vote aux femmes était une question de justice, qui ne saurait dépendre des résultats positifs ou négatifs d'une consultation des femmes sur ce sujet.

Malgré l'opposition massive des radicaux et celle d'une partie des nationaux-démocrates (libéraux), le Grand Conseil s'est laissé convaincre du caractère d'opportunité d'un arrêté qui ne visait, après tout, qu'à poser la question aux femmes elles-mêmes de savoir si elles sont, oui ou non, pour la participation féminine aux activités politiques. Un conseiller fédéral ne s'était-il pas d'ailleurs, ainsi que M. Léon Nicole le relevait, publiquement prononcé pour une consultation préalable des femmes suisses sur le même objet !

Genève va donc donner l'exemple, au cantonal, bien entendu. Le Conseil d'Etat ayant, de son côté, sans se prononcer sur l'arrêté lui-même, déclaré que la votation était chose parfaitement faisable et que rien n'empêchait d'établir un rôle des citoyennes appelées à voter. (« Ce rôle mentionnera-t-il également l'âge de ces dames ? » a demandé un député, au milieu des rires et des « oh ! » et des « ah ! » de ses collègues), il a été décidé que les femmes du canton auront douze mois au maximum pour organiser leur campagne électorale.

Toutes les femmes suisses ayant droit de séjour, depuis trois mois au moins dans le canton, auront celui aussi de participer à la votation.

Il va sans dire qu'en prenant cet arrêté, le Grand Conseil a fourni l'occasion aux adversaires du suffrage féminin d'adresser quelques jazzi à ses partisans, mais il n'en est pas moins vrai qu'il a donné aux organisations féminines ou féministes beaucoup de satisfaction, celles-ci attachant, comme l'ont fermement déclaré leurs représentantes qui furent entendues par la commission du Grand Conseil, une très grande importance à cette consultation.

Elles n'ont pas tort, assurément. La campagne électorale féminine sera animée.

Ed. BAUTY.

Vautravers

PLACE PURRY
Tél. 5 17 70

Hess

Rue du Bassin

Tél. 5 19 91

Th. Zurcher

COLOMBIER

Tél. 6 34 12

Wodey
Suchard

NEUCHÂTEL

Rue du Seyon Tél. 5 10 92

Radelfinger

PLACE PURRY 5

Tél. 5 17 25

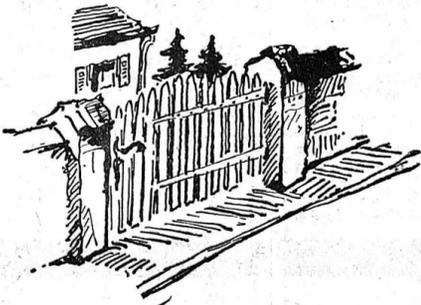


Tél. 6 91 48

POUR VOTRE
REPAS DE
FÊTE

POUR UN
JOLI CADEAU

ADRESSEZ-VOUS
AU CONFISEUR PROFESSIONNEL



Waldner

Croix-du-Marché

Tél. 5 20 49

CONFISERIE

TIVOLI

B. WÄLCHLI

SERRIÈRES Tél. 5 18 49
Succursale : Sablons - Tél. 5 68 55

FISCHER

AUVERNIER

Tél. 8 22 16

Hemmeler

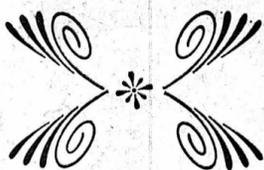
Rue Saint-Maurice

Tél. 5 14 44

WEINMANN

COLOMBIER

Tél. 6 33 45



Steiner

CORCELLES

Tél. 8 15 38



Rue de l'Hôpital

Tél. 5 12 64



Quelle joie d'offrir
nos présents agréables!

Notre succès!

BAS NYLON
FILET

indémailable au maximum, coloris
mode,

5⁹⁰

BAS NYLON

« PICTURESQUE », le bas à talon
fantaisie ton sur ton,

7⁹⁰

BAS NYLON

« DREAM HEEL », une création
Rayfel, le bas à talon fantaisie d'une
exquise finesse,

9⁸⁰

Ces 3 bas sont garantis de premier choix

EMBALLAGES DE FÊTE

La Nouveauté SA
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

THÉÂTRE VOUS PRÉSENTE AVEC SES MEILLEURS VŒUX POUR 1952
CINÉMA

DÈS CE SOIR à 20 h. 30

UN SPECTACLE GRANDIOSE, D'UNE AUDACE SANS PRÉCÉDENTS
COMME VOUS EN AVEZ RAREMENT VU

avec

Burt LANCASTER

Virginia MAYO

venu du cirque, montre qu'il n'a rien perdu de ses
qualités d'acrobate

Belle fille blonde aux yeux verts était faite pour
jouer les héroïnes d'aventure

dans le dernier et SENSATIONNEL film de

Jacques TOURNEUR

Plus dynamique que « Zoro »
Toute l'âme ardente et chevaleresque
de l'Italie médiévale

Plus fort que « Robin des Bois »
Une succession de scènes et d'images
à peine imaginables

UNE VÉRITABLE RÉUSSITE DU FILM EN TECHNICOLOR



COLOR BY
TECHNICOLOR

LA FLÈCHE ET LE FLAMBEAU

PARLÉ FRANÇAIS

Enfants admis aux matinées
dès l'âge de 10 ans

MATINÉES à 15 heures
Samedi, dimanche, lundi, mardi
et mercredi
Tous les soirs à 20 h. 30

Location : Tél. 5 21 62
Vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi,
mercredi, de 14 heures à 18 heures

Vous n'avez pas d'argent !...

Pour vous mettre en ménage, quel dommage !

Mais cela n'a pas d'importance !

NEUCHÂTEL
Beaux-Arts 4 Seyon 26 Croix-du-Marché

Venez faire votre choix, 30 mois de crédit ! Pas d'intérêt à payer ! Pas de surtaxes pour vente à termes ! Pour 1 fr. 50 par jour, nous livrons une chambre à coucher avec literie complète et une salle à manger. Ne manquez pas cette offre avantageuse. Venez comparer, venez visiter les plus grandes expositions de meubles du canton

MEUBLES LOUP

Vos apéritifs...
Magasins MEIER S.A.

Pour vos FONDUES !

Gruyère tout gras
Jura 1er choix
Emmenthal

Pour vos RACLETTES

Fromages de Bagnes et de Conches
L'ARMAILLI HOPITAL

Faites un essai

avec une bouteille de notre PELURE D'OIGNON espagnole. — Magasins Meier S. A.

MOTEURS ÉLECTRIQUES



Réparations
Rebobinages
Vente

J.-C. QUARTIER BOUDRY Tél. 6 42 66

FABRIQUE DE MOTEURS ELECTRIQUES

Aux Docks

Temple-Neuf 10
Tél. 5 34 85

Service à domicile

Un vrai régal...

Nos saucisses au foie et saucissons de campagne. — Magasins Meier S. A.

Tous les jours
nos excellents

LAPINS

frais du pays

LEHNHERR

FRÈRES

Vos fruits secs...

Magasins MEIER S.A.

ASTI MOSCATO gazéifié Fr. 2.90 + impôt de luxe

NEBIOLO Fr. 2.80

MARIANI

VINS ET LIQUEURS
SEYON 19 a - TEL. 5 14 62
SERVICE A DOMICILE

Une source

de santé et de bien-être. Voilà ce que vous offre le Baume de Genévre Rophalen, produit naturel d'herbes médicinales et de genévrier. Il nettoie la vessie et les reins, stimule leur activité, élimine le dangereux acide urique par les voies urinaires; c'est le remède indiqué pour tous ceux qui souffrent de rhumatismes, de troubles de l'estomac et de la digestion. Après une cure, vous sentez aussi dispos que si vous aviez rajeuni. Flacons à Fr. 4.—, Fr. 8.—, cure complète Fr. 13.—, en vente dans toutes les pharmacies et drogueries

Fabricant: Herboristerie Rophalen, Brunnen. 111

COLUMBIA

Chefs-d'oeuvre

concertos pour piano et orchestre

Interprétés par des pianistes de réputation mondiale, reproduction technique et artistique impeccable

BEETHOVEN
Concerto No 1 en ut majeur LX 1312/15
Concerto No 4 en sol majeur LX 1443,46
Walter Gieseking avec l'Orchestre Philharmonia
Dir. Herbert von Karajan (No 4)

CHOPIN, Concerto No 2 en fa mineur LX 1013/16
Witold Malcuzyński avec l'Orchestre Philharmonia
Dir. Paul Kletzki

GRIEG, Concerto en la mineur Op. 16 LX 1029/32
Dinu Lipatti avec l'Orchestre Philharmonia
Dir. Alceo Galliera

CESAR FRANCK, Variations symphoniques
Robert Casadesus avec l'Orchestre LX 8800/01
Philharmonia
Dir. G. Weldon

MOZART, Concerto en ut majeur K. 467
Robert Casadesus avec l'Orchestre LZK 284/87
Philharmonique de New-York
Dir. Charles Munch

RACHMANINOFF, Concerto No 3 en ré mineur
Witold Malcuzyński avec l'Orchestre LX 1352/56
Philharmonia
Dir. Paul Kletzki

SCHUMANN, Concerto en la mineur Op. 54
Dinu Lipatti avec l'Orchestre LX 1110/13
Philharmonia
Dir. Herbert von Karajan

Dans tous les bons magasins de disques

Représentation générale COLUMBIA

PIANOHAUS

JECKLIN

ZÜRICH 1

THE FINEST NAME ON RECORD

COLUMBIA

PRO JUVENTUTE

Décembre sans les timbres et cartes « Pro Juventute » ne serait plus tout à fait chez nous le mois de Noël.



Pour vos travaux en cuir, vous trouverez ce qu'il vous faut chez

GREZET
NEUCHÂTEL
4, rue des Chavannes

Vins sans alcool qui plaisent :
Mousseux Ramseyer Fr. 3.20 la bouteille
Vermouth véritable Torello Fr. 6.50 le litre
Zimmermann S.A. 112me année



Fr. 650.-

tel est le prix de ce joli studio

1 divan-couch très pratique avec coffre pour literie,
2 fauteuils confortables,
1 belle table ronde.

GRAND CHOIX EN MAGASIN

J. Skrabal
MEUBLES - PESEUX

Champagne
MAULER

ET GRANDS VINS MOUSSEUX

MÉTHODE CHAMPENOISE

Au Prieuré St-Pierre - Môtiers-Travers

Maison fondée en 1829

En vente chez les principaux négociants et épiciers

PALACE
Tél. 5 56 66

A l'occasion des fêtes de fin d'année

et par privilège

GRANDE 1^{RE} SUISSE

en même temps que Genève et Lausanne

PALACE
Tél. 5 56 66



ADHEMAR

avec

l'amuseur N°1 du cinéma mondial

FERNANDEL

et

ANDREX * JACQUELINE BOUVIER

etc...

Cher public!

Dans « ADHEMAR », ma super-production comique, pour vous divertir, je fais tous les métiers

JE SUIS :

Soldat, employé des pompes funèbres, dame de compagnie, infirmier, souffleur à la Comédie-Française, etc., etc.

JE CHANTE

mon dernier grand succès

« LE RIRE EST UN INSTANT DIVIN »

Tous les soirs à 20 h. 30

Samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi matinées à 15 h.

Distribué par :
Comptoir Cinématographique S.A.
GENÈVE

FAVEURS SUSPENDUES

5 SAMEDI
EN A DIMANCHE
7 MARDI
MERCREDI } 17 H. 30

Une réussite complète de M. G. Sauvagon

MA POMME

avec

Maurice Chevalier Sophie Desmarets Raymond Bussières

LA VIE NATIONALE

Une conférence de presse à Berne

De notre approvisionnement en énergie électrique aux nouveaux tarifs des CFF

Notre correspondant de Berne nous écrit :

M. Escher, conseiller fédéral, avait convié la presse, jeudi après-midi, à une conférence au cours de laquelle le chef du Département des postes et des chemins de fer et quelques-uns de ses collaborateurs traitèrent diverses questions qui avaient donné lieu à des critiques ou à des débats dans l'opinion publique, ces derniers temps.

Cette conférence dura plus de trois heures, consacrées en grande partie à la décision du Conseil fédéral de maintenir la concession accordée en décembre 1922 pour la construction d'un barrage et d'une usine sur le Rhin, en aval de sa chute, tout près de Rheinau.

La question est d'un moindre intérêt pour la Suisse romande que pour la Suisse orientale, où elle échauffe les esprits. Aussi, nous bornons-nous à dire que le Conseil fédéral peut invoquer pour justifier son attitude, et la Constitution et la loi, comme aussi le souci de respecter l'accord conclu avec le gouvernement du pays de Bade. S'il retirait aujourd'hui la dite concession, comme le lui demandent ceux qui redoutent la mise à mal du paysage, il se trouverait en position bien délicate pour négocier avec d'autres Etats la construction d'autres barrages pour

l'accumulation des eaux venant en partie de l'étranger, en partie d'une région suisse.

Or, actuellement, des pourparlers sont en cours avec l'Italie pour les installations du Val di Lei, qui doivent permettre d'utiliser les eaux du Rhin postérieur pour l'approvisionnement du pays en énergie électrique, et pour le barrage du Spöl, au sud du Parc national. Comme l'a exposé le directeur du Service fédéral des eaux, M. Kuntschen, les négociations se sont heurtées à diverses difficultés, d'ordre militaire ou économique. Mais les discussions sont assez avancées pour qu'on puisse espérer une entente dans un avenir prochain. Quant à l'utilisation du Spöl, qui traverse le Parc national, le gouvernement n'a pas encore pris de décision.

La nécessité de construire de nouvelles usines électriques

La construction de nouvelles usines hydro-électriques se révèle une nécessité. La consommation ne cesse d'augmenter et la production ne parvient pas à suivre l'accroissement des besoins. En vertu d'accords toujours en vigueur, la Suisse doit exporter de l'énergie. Mais, pour couvrir ses besoins, elle est obligée d'en importer aussi et, actuellement, les importations dépassent les exportations et cet excédent représente le 6% de la consommation totale. C'est dire que, pour cette part, nous sommes dépendants de l'étranger, alors que toute notre politique hydro-électrique doit tendre à nous rendre entièrement indépendants, l'énergie électrique étant l'une des rares ressources naturelles que nous puissions exploiter.

M. Lusser, directeur de l'Office fédéral de l'économie électrique, qui nous donna ces renseignements, a ajouté que, pour l'instant, il n'est pas possible de payer en énergie électrique ne donnant pas lieu à de graves inquiétudes, mais que nous ne pouvons laisser inexploitées aucune source disponible.

Le relèvement des tarifs ferroviaires

M. Escher, lui-même, avait commencé par donner quelques explications concernant les nouveaux tarifs pour le transport des marchandises. En effet, si l'augmentation des taxes ferroviaires pour les voyageurs n'avait pas provoqué de très vives oppositions, les critiques se sont élevées à propos des tarifs pour les marchandises et ont trouvé un écho au Conseil des Etats, au cours de la dernière session.

Le chef du département a rappelé qu'il s'agit en l'occurrence non pas d'un simple relèvement, mais d'une refonte profonde de tout le système des tarifs, conformément aux instructions données au Conseil fédéral par les Chambres.

On a, en particulier, supprimé certains tarifs exceptionnels, accordés soit à des régions particulières du pays, soit à des groupes économiques frappés par la crise. Alors qu'aujourd'hui la situation s'est modifiée, les chemins de fer estiment qu'ils ne peuvent plus transporter à perte certaines marchandises. Toutefois, il est apparu que cette réforme du tarif imposait des charges sensibles à l'agriculture ou à certaines entreprises de l'économie forestière qui ne bénéficient pas de la prospérité générale. C'est pourquoi le Département des postes et des chemins de fer proposera au Conseil fédéral de renvoyer du 1er janvier au 30 avril l'application des nouveaux tarifs pour les transports de bois et pour les transports de lait, y compris le lait de fabrication. Ce délai doit permettre de prendre contact avec les intéressés et d'examiner leur cas de plus près.

Le Conseil fédéral doit prendre sa décision ce matin même.

Ajoutons que les C.F.F. sont prêts à faire des concessions lorsqu'une région ou une industrie déterminée peut prouver que les nouveaux tarifs lui portent un préjudice intolérable. Il faudra décider toutefois qui doit supporter alors le déficit qui en résulte pour l'entreprise de transport.

Tels sont quelques-uns des points soulevés au cours de cette longue conférence de presse.

Session extraordinaire du nouveau Grand Conseil fribourgeois

(c) Jeudi, le Grand Conseil fribourgeois, renouvelé, en décembre dernier pour cinq ans, a tenu sa session extraordinaire de constitution. Les cent trente et un députés désignés par le peuple étaient présents.

Le doyen d'âge, M. Bartsch, a adressé ses félicitations aux sept membres du gouvernement, dont trois sont nouveaux. En séance de relevée, M. Albert Vonlanthen, président de la commission de vérification des pouvoirs, a donné connaissance des résultats des élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat du 2 décembre dernier. A l'unanimité, les élections ont été validées.

On procéda ensuite à la nomination du président du Grand Conseil pour 1952. M. Fritz Herren, de Lourtens, a été élu. Vice-président : M. Henri Noël, avocat à Bulle; deuxième vice-président : M. Edmond Blanc, commerçant à Villaz-Saint-Pierre.

Relevons pour terminer que c'est la première fois que Young Sprinters accède au groupe de tête.

Un étudiant chaux-de-fonnier écrasé par le train près de Soleure

Le mécanicien de l'express Soleure-Bienne, passant mercredi à 19 heures près de la station de Bettlach, constata des traces de sang sur la vitre avant de sa locomotive. Il en informa immédiatement la gare de Granges, puis des recherches furent organisées.

L'on ne tarda pas à découvrir le cadavre mutilé de M. Henri Gafner, étudiant de la Chaux-de-Fonds, né en 1932. L'accident s'est produit près du signal d'entrée de Bettlach.

On pense que le malheureux, qui travaillait à Bettlach, marchait le long de la voie et fut surpris par l'express.

Cambriolage d'une bijouterie à Lucerne

LUCERNE, 27. — Jeudi matin, vers 4 heures, un inconnu brisa au moyen d'un diamant, la vitrine d'un magasin d'horlogerie sis à la Hertensteinstrasse, à Lucerne, et fit main basse sur une trentaine de montres-bracelet pour hommes en plaqué or et en acier, ainsi que sur des bagues et des broches pour une valeur approximative de 5000 fr. Le malfaiteur a pu être repéré de loin, mais il n'a pas été possible d'obtenir un signalement exact. En revanche, il a laissé son outillage sur place.

Le communiste bâlois Emile Arnold comparaitra devant la Cour pénale fédérale

Le communiste bâlois Emile Arnold, rédacteur au «Vorwärts», va comparaître prochainement devant la Cour pénale fédérale. Le juge d'instruction Otto Gloor, de Zurich, lui a en effet accordé jusqu'au 5 janvier pour répondre aux accusations et présenter ses preuves et témoins.

Comme pour Pierre Nicole, l'accusation se base sur les articles 266 et 266 bis du Code pénal concernant l'atteinte à l'indépendance de la Confédération.

A la Compagnie internationale des wagons-lits.

On sait que cette compagnie vient de fêter récemment son 75^e anniversaire. A ce propos, il convient de relever qu'à la tête de sa direction suisse, à Bâle, se trouvent deux Neuchâtelois, M. Ch. Vanacker, directeur général, et son adjoint, M. Ch. Clerc, enfant d'Auvornier, originaire de Couvet.

Le trafic de Noël des C.F.F.

BERNE, 27. — Les conditions d'enneigement ayant été en général défavorables, le trafic des sports d'hiver, sauf à destination des Grisons, a été plutôt médiocre. Les trains d'excursionnistes, en revanche, ainsi que ceux qui transportaient les ouvriers italiens rentrant chez eux, ont connu une forte affluence le samedi 22, ainsi que le 25 décembre au soir.

Les trains internationaux venant de France, d'Allemagne et d'Italie sont arrivés à la frontière avec de gros retards. Les 22 et 23 décembre, il fallut faire continuer par train spéciaux presque toutes les compositions étrangères en provenance d'Italie, lesquelles ont été considérablement retardées par le brouillard qui régnait sur Milan.

Zurich, aussi, les 22, 23 et 24 décembre, a connu par moments un épais brouillard qui, en dépit des efforts accomplis par le personnel, entrava le service, notamment les mouvements de manœuvre et le triage, et occasionna des retards des trains.

Sur l'ensemble du réseau, les C.F.F. ont mis en marche, du 22 au 26 décembre, 133 trains spéciaux (à Noël 1950 : 128).

Les sports

HOCKEY SUR GLACE

Young Sprinters - Berne : 3-1 (1-1 ; 1-0 ; 1-0)

LES NEUCHÂTELOIS SE QUALIFIENT POUR LE GROUPE DE TÊTE

Hier soir à Monruz, devant 2700 spectateurs, Young Sprinters jouait sa dernière chance de se qualifier pour disputer le tour final dans le groupe de tête. Son adversaire, Berne, avait les mêmes ambitions. L'atmosphère était pesante, joueurs et « supporters » étant extrêmement nerveux. C'est dans un silence étonnant que débuta cette partie d'importance.

Le jeu fut moins défensif qu'on aurait pu le penser. Il fut reconnaissant que la partie fournie hier soir par les Neuchâtelois fut la meilleure de ce premier tour. Le jeu ne fut heureusement pas uniquement destructif. La deuxième ligne neuchâteloise fut plus offensive que la première qui, elle, avait à briser les assauts de la première ligne bernoise. De cette dernière, Kaeser fut le plus actif, Arnold le plus marqué et Streun le plus spectaculaire mais aussi le plus inefficace.

Chez les Neuchâtelois, tous les joueurs fournirent un bel effort et l'on enregistrera de nettes améliorations dans tous les compartiments. Wenger fit de splendides arrêts et Besson fut, une fois de plus, l'artisan de cette victoire, coordonnant les efforts de ses coéquipiers, brisant les attaques adverses et faisant de dangereuses incursions dans le camp bernois, et cela infatigablement tout au long des trois tiers temps.

Grâce à l'arbitrage impartial de M. Aellen, secondé par M. Kamber, qui faisait ses débuts en ligue nationale A, la partie se déroula dans de bonnes conditions.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Ouragan sur les côtes britanniques

L'Irlande balayée par une tempête d'une rare violence

DUBLIN, 27 (A.F.P.). — Une tempête accompagnée d'un vent violent, atteignant par moments de 112 à 118 km. à l'heure, et de pluies torrentielles, sévit actuellement sur l'Irlande.

Toute activité a pratiquement cessé sur les aéroports de Shannon et de Dublin-Collinstown. Des inondations sont signalées en plusieurs endroits. La station de T.S.F. de Ballygureen, à 20 km. de Shannon, a été inondée par suite d'une crue subite de la rivière voisine et a dû demander à la station de l'aéroport écossais de Prestwick d'assurer momentanément le relai des messages transatlantiques.

Un cargo britannique, le « Mactra », est en difficulté au large de la côte sud-est, à cause d'avaries au gouvernail.

Un paquet de mer a partiellement détruit la lanterne d'un phare à 53 m. de hauteur, dans le sud-est également.

Le mauvais temps en Angleterre

LONDRES, 27 (Reuter). — La région de Weald, dans le Kent, et celle de Romney, ont subi jeudi une des plus violentes tempêtes que l'on ait vu en décembre, de mémoire d'homme. La foudre a coupé le courant électrique, qui n'a pu être rétabli qu'au bout d'une heure.

Des victimes

LONDRES, 28 (A.F.P.). — L'ouragan qui sévit sur les côtes anglaises et dans

la Manche a déjà fait trois morts et l'on craint que ce chiffre ne soit dépassé.

Le cargo « Empire-Frome », venant de Nova Scotia, est parvenu en fin de soirée de jeudi à Hull (Yorkshire), ayant perdu tout son chargement consistant en poutres de dix mètres de long.

Les transmissions télégraphiques par câbles sont rompues

LONDRES, 27 (Reuter). — Un vent violent, qui a atteint une vitesse de 150 km. à l'heure, a provoqué, au cours de la nuit dernière, de graves troubles dans les transmissions télégraphiques internationales par câble.

C'est ainsi que le câble reliant la Grande-Bretagne à l'Irlande a été rompu et plusieurs câbles de l'Atlantique ont été atteints.

Comme la tempête continue, les navires qui servent aux réparations ne peuvent pas encore partir. Tous les câbles de deux grandes sociétés ont été atteints, de sorte que leurs communications avec l'Irlande, le nord et le sud de l'Amérique ont été interrompues.

Ouragan sur les côtes allemandes

HAMBURG, 28 (A.F.P.). — Un ouragan soufflait, jeudi soir, sur les côtes allemandes de la mer du Nord, où le vent a atteint la vitesse exceptionnelle de 160 km. à l'heure. Les bateaux de pêche ne sont pas sortis, et plusieurs cargos ont dû changer de cap pour se réfugier dans les ports.

Le désaccord persiste entre le gouvernement Plevén et la commission des finances

au sujet du budget et des impôts nouveaux

instaurant l'échelle mobile des salaires.

Le gouvernement n'ayant pas fait opposition, espérant que le Conseil de la République amènerait le texte et en atténuerait le caractère automatique. C'est ce qui se produisit, mais la commission de l'Assemblée vient, jeudi, de repousser le texte du Conseil et de repousser la proposition initiale, par une majorité de 27 voix contre 10 et 7 absents. Socialistes, communistes, gaullistes et plusieurs républicains populaires, c'est-à-dire tous les partis sensibles aux influences syndicales, voisinent dans la majorité.

On sait que le 20 septembre dernier, l'Assemblée nationale avait voté une proposition de loi d'initiative socialiste

instaurant l'échelle mobile des salaires.

Le gouvernement n'ayant pas fait opposition, espérant que le Conseil de la République amènerait le texte et en atténuerait le caractère automatique. C'est ce qui se produisit, mais la commission de l'Assemblée vient, jeudi, de repousser le texte du Conseil et de repousser la proposition initiale, par une majorité de 27 voix contre 10 et 7 absents. Socialistes, communistes, gaullistes et plusieurs républicains populaires, c'est-à-dire tous les partis sensibles aux influences syndicales, voisinent dans la majorité.

Le pasteur Niemöller se rendra prochainement en Union soviétique

Mais il ne prononcera ni sermon ni discours

WIESBADEN, 27 (Reuter). — Le pasteur Martin Niemöller, l'un des dirigeants de l'Eglise évangélique d'Allemagne, a déclaré jeudi qu'il se rendra prochainement à Moscou, pour s'entretenir de relations entre les Eglises chrétiennes de l'Union soviétique et les Eglises du reste du monde. Il ne prononcera ni discours ni sermon.

Il s'entretiendra également avec les autorités soviétiques du sort des prisonniers de guerre allemands restés en U.R.S.S.

Maintenant, a-t-il dit, qu'une certaine détente semble s'être produite, je pense que le moment est venu que l'on entre en contact avec les Russes au sujet des relations ecclésiastiques avec les chrétiens de l'Union soviétique.

Vingt-six personnes intoxiquées en Italie par des gâteaux avariés

TURIN, 28 (A.F.P.). — Vingt-six personnes ont été intoxiquées, à Casale Monferato, dans le Piémont, par des gâteaux avariés, achetés dans une pâtisserie durant les fêtes de Noël.

Ouverture, à Paris, de la conférence sur l'armée européenne

PARIS, 27 (A.F.P.). — La Conférence des « Six » sur l'armée européenne s'est ouverte à 14 heures (G.M.T.) au Quai d'Orsay. Elle est appelée à durer jusqu'à samedi soir.

La France, l'Italie, les pays du Benelux sont représentés par leurs ministres des affaires étrangères, accompagnés de leurs experts. M. Konrad Adenauer, qui doit représenter la République fédérale allemande, n'arrivera à Paris qu'aujourd'hui vendredi. Il s'est fait représenter à la réunion de jeudi par le professeur Walter Hallstein.

Accord sur le principe d'une période transitoire

PARIS, 27 (A.F.P.). — La première séance de la conférence inter-ministérielle sur l'armée européenne a été consacrée à l'étude générale des institutions politiques. Les ministres se sont mis d'accord pour dégager des principes communs et pour reconnaître la nécessité d'une période transitoire. Ils se sont mis d'accord sur le fait que l'ensemble du système créé pendant cette période aura pour couronnement un système fédéral de l'Europe. L'accord est intervenu également sur le fait que les institutions politiques seront composées d'un commissariat à la défense — sans qu'on ait précisé si ce commissariat sera composé d'un seul haut-commissaire ou d'un collège — et d'un conseil des ministres et « vraisemblablement » d'une assemblée.

Autour du monde en quelques lignes

EN FRANCE, une violente tempête balaye les côtes de Bretagne. Les bateaux sont contraints de demeurer dans les ports.

L'Assemblée nationale a abordé hier la discussion du budget des dépenses d'investissements économiques et sociaux.

Scapini, ancien ambassadeur des prisonniers de guerre sous le régime de Vichy, aurait l'intention de rentrer en France pour se constituer prisonnier. Scapini résida un certain temps en Suisse.

EN ITALIE, le journal monarchiste de Rome, le « Popolo di Roma », a cessé sa publication hier.

Les am-lires émises pendant l'occupation anglo-américaine ont définitivement cessé d'avoir cours.

EN ROUMANIE, quatre hommes ont été fusillés pour espionnage au profit des Américains.

La guerre d'Indochine à un « tournant diplomatique » ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Plus explicites que les socialistes, certains éléments de gauche du M.R.P. ont déjà une solution « possible ». Elle consiste à monnayer l'arrêt des hostilités en Indochine. Il ne s'agit plus d'internationaliser le conflit par un recours à l'O.N.U. (type guerre de Corée), mais d'internationaliser la discussion en négociant l'entrée de Viet-Nam de Bao-Daï et celle de la Chine communiste aux Nations Unies.

Cette opinion n'est évidemment pas celle de tous les républicains populaires et notamment pas celle de M. Georges Bidault ni celle de M. Létourneau, ministre des Etats associés, mais le fait qu'elle a déjà pu être développée et qu'elle ait reçu en quelque sorte l'approbation morale de la S.F.I.O. indique qu'au sein du parlement, le changement d'orientation de la politique française en Indochine n'est plus aujourd'hui une éventualité à écarter par principe.

On se rappellera qu'un parti radical, M. Mendès-France a constamment soutenu que la France ne pouvait en même temps être présente militairement sur le secteur européen et agir sur le secteur d'Extrême-Orient.

Une fois de plus, Paris va tourner les yeux vers Washington et cela pour demander une aide accrue des Etats-Unis pour obtenir du département d'Etat qu'il assouplisse sa position vis-à-vis de Mao-Tse-Toung, ce qui permettrait un dialogue général sur l'Extrême-Orient en général et sur l'Indochine en particulier.

Un troisième leader républicain brigue la succession de M. Truman

M. Stassen pose sa candidature à la présidence des Etats-Unis

PHILADELPHIE, 27 (Reuter). — Après MM. Robert Taft et Earl Warren, un troisième leader du parti républicain, M. Harold Stassen, a demandé à être présenté comme candidat à la présidence de la République. Comme eux, il était déjà sur les rangs en 1948, mais ce fut finalement M. Dewey qui fut présenté.

M. Stassen vient de rentrer d'un voyage en Europe, où il a pu prendre contact — à titre privé — avec le général Eisenhower. On a l'impression que sa décision a dû faire l'effet d'une bombe sur les républicains favorables à la candidature du général. On estime dans les milieux politiques de Philadelphie, que celui-ci aurait laissé entendre qu'il était disposé à être le candidat du parti républicain à condition d'être sûr de l'appui de M. Stassen, qui en est le chef.

M. Stassen a 44 ans. Il est actuellement président de l'Université de Pennsylvanie.

Accord touristique germano-suisse

Les visas seront dorénavant valables pour un an

BONN, 27 (D.P.A.). — Le gouvernement fédéral a conclu avec la Suisse un accord en vue de faciliter les affaires et le tourisme. Le ministère des affaires étrangères a communiqué à Bonn que les citoyens suisses, comme les citoyens de la République fédérale, pourront obtenir à l'avenir un visa d'un an qui leur permettra le passage à leur gré de la frontière. Les visas retour auront une durée d'un an.

AVIS TARDIFS

ORCHESTRE

de trois musiciens cherche engagement pour le Nouvel-An. Téléphoner au No (082) 7.29.43.

L'Institut reste ouvert normalement pendant cette fin d'année

JODUWIL Sauna - Bains Massages, etc.

Hôtel Pattus - Saint-Aubin

Retenez votre table pour le soir de Sylvestre et du 1er janvier

Notre menu de fêtes DEUX ORCHESTRES - ATTRACTIONS Tél. 6 72 02

Samedi et lundi sur le marché Grande vente de palées Delley frères, pêcheurs Portbalan

A VENDRE tout de suite MINI PIANO «Burger-Jacobi», brun, cordes croisées, cadre métal. — Cinéma REX

Bulletin de bourse

ZURICH		COURS DU 27 DÉC.	
OBLIGATIONS	26 déc.	27 déc.	
1 1/2 % Fédéral 1941	fermé	101.60%	
3 1/2 % Féd. 1946, avril		102.95%	
3 % Fédéral 1949		100.10%	d
3 % C.F.F. 1903, diff.		102.90%	
3 % C.F.F. 1938		100.10%	
ACTIONS			
Union Banques Suisses		1065.-	
Société Banque Suisse		904.-	
Crédit Suisse		926.-	
Electro Watt		912.-	
Motor-Colombus		834.-	
de Fr. 500.-		47.-	
S. A. E. G. série I		84 1/2 ex	
Italo-Suisse, priv.		6500.-	
Réassurances, Zurich		5000.-	
Winterthour Accidents		8300.-	
Zurich Accidents		1235.-	
Aar et Tessin		1052.-	
Saurer		2430.-	
Aluminium		795.-	d
Bally		1178.-	
Brown Boveri		1180.-	d
Fischer		950.-	
Lonza		1748.-	
Nestlé Alimentana		2150.-	
Sulzer		81 1/2	
Baltimore		77.-	
Pennsylvania		26 1/2	
Italo-Argentina		301.-	
Royal Dutch Cy.		30.-	
Sodeo		324.-	
Standard Oil		392.-	
du Fort de Nemours		252.-	
General Electric		223.-	
General Motors		180.-	ex
International Nickel		377.-	
Kennecott		297.-	
Montgomery Ward		147.-	
National Distillers		43.-	
Albright		174.-	
U. States Steel			
BALE			
ACTIONS			
Ulba	fermé	8005.-	
Schappe		995.-	
Sandoz		3716.-	
Gelboz nom.		2925.-	
Hoffmann - Le Roche		6520.-	
(bon de Joe)			
LAUSANNE			
ACTIONS			
B. C. Vaudois	765.-	d	770.-
Crédit Vaudois	787.50		787.50
Romande d'Electricité	450.-	d	450.-
Câbleries Cossonay	2850.-	d	2825.-
Chaux et Ciments	1075.-	o	1050.-
GENÈVE			
ACTIONS			
Ameroseo	137.50		136 1/2
Aramyco	26.25		26 1/2
Chartered	39.-	d	39 1/2
Gardly	208.-	d	210.-
Physique, porteur	285.-		286.-
Sécheron, porteur	528.-		530.-
S. K. F.	251.-		250.-

Les nouvelles couturières

Voici les noms des jeunes filles ayant passé ce trimestre les examens de fin d'apprentissage de couturière à la section de Neuchâtel de l'Union féminine suisse des arts et métiers :

LA VILLE

Au jour le jour

Aigreur et détente

Comme il y a une certaine aigreur, bien compréhensible cette année, dans le cœur de nos vigneronnes, lors d'une récente assemblée vitivinicole de notre vignoble, un orateur a essayé de mettre un peu de bonne humeur dans la salle en rappelant la récente et spirituelle conférence, à Neuchâtel, de M. Engel, sur «L'art de savoir boire», qui se terminait par un appel à la modération, sans laquelle le vin ne paraît pas bon. Et, «in cauda venenum», le savant épique ajoutait : «Quand un jeune homme — exceptionnellement — rentre saoul à la maison, la maman bourgeoise se console en disant : «Il vaut mieux être saoul que bête, ça dure moins longtemps !...»

«Il vaut mieux, ni l'un ni l'autre», retorque sagement un vieux vigneron plein... de bon sens. Et son voisin d'ajouter, pour renchérir : «Un homme saoul n'est pas forcément un ivrogne, mais c'est comme on dit chez nous : «Fou ça se guérit, bête c'est incurable !...» Du coup, l'aigreur a baissé et la détente s'est produite !

NEMO.

M. Jean Hurny

On a annoncé hier la mort de M. Jean Hurny, qui fut professeur à l'Ecole de commerce de Neuchâtel pendant plus de 45 ans.

Le défunt, né le 2 juin 1871, avait porté comme étudiant en lettres de notre Académie les couleurs de Zofingue. Il avait d'abord obtenu son brevet d'instituteur, en 1889. Avant même d'être licencié, il avait enseigné, notamment à l'Ecole normale des institutrices et déjà, comme surnuméraire, à l'Ecole supérieure de commerce de notre ville. C'est en 1897 qu'il fut nommé à titre définitif, peu après avoir reçu sa licence ès lettres modernes. Professeur de français et d'histoire, il enseigna également par la suite l'économie politique. Sa thèse de doctorat, publiée par la Faculté des lettres de notre université, portait le titre suivant : «Le procès de 1618. — Le différend avec le Prince Henri II d'Orléans Longueville. — Les bourgeois de Neuchâtel et les Bernois.» Elle fut soutenue à Berne en 1910.

Le professeur Hurny, qui enseigna dès 1910 l'histoire du commerce comme «privat docent» à l'Université de Neuchâtel, a collaboré au «Musée neuchâtelois», à la «Bibliothèque universelle» et à la «Revue suisse des sciences commerciales».

Sa vie était partagée par son enseignement et son activité à la Loge maçonnique.

Le défunt, qui avait pris sa retraite le 31 mars 1940, s'est beaucoup intéressé par ailleurs à l'Association des anciens élèves de l'institution à laquelle il a consacré son existence. Il en était membre d'honneur.

Noël à l'hôpital Pourtalès et à la Maternité

Comme chaque année, la fête de Noël a été célébrée à l'hôpital Pourtalès et à la Maternité avec le calme et la sérénité qui s'imposent dans des établissements hospitaliers.

Les sociétés et les groupements de la ville et des villages environnants ont agréablement ces journées de fêtes par de la musique, des chants et autres productions. Toutes ces attentions ont été très appréciées des malades. Les envois de nombreux donateurs connus et inconnus ont permis à la direction de préparer de beaux paquets de Noël.

SERRIÈRES

Violente collision d'automos

Hier, à 12 h. 45, une violente collision s'est produite sur la route cantonale. Une auto bernoise roulant vers Avenier, s'apprêtait à faire demi-tour à la hauteur de la Fabrique de tabac ; de ce fait, elle avait emprunté la partie sud de la chaussée. A ce moment survint à vive allure en sens inverse, une voiture de Neuchâtel. Pour éviter un choc, l'automobiliste du chef-lieu donna un brusque coup de frein qui provoqua un dérapage. De ce fait les deux véhicules se heurtèrent, à angle droit, et subirent l'un et l'autre d'importants dégâts.

SAINT-AUBIN

Inauguration des cloches

(c) L'inauguration des nouvelles cloches et de la restauration du clocher a eu lieu dimanche dernier. A cette belle cérémonie assistaient les délégués des paroisses environnantes et du Conseil synodal, et plusieurs d'entre eux prirent la parole. Le Chœur mixte et les deux chœurs d'hommes prirent part à cette manifestation.

C'est à l'issue de cette cérémonie que nous pûmes entendre le nouveau carillon.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 décembre. Température : Moyenne : 3,0 ; min. : 0,5 ; max. : 5,5. Baromètre : Moyenne : 714,0. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : modéré à fort depuis 11 h., fort à très fort depuis 15 h. Etat du ciel : couvert, très nuageux entre 11 h. et 12 h., pluie de 15 h. à 18 h.

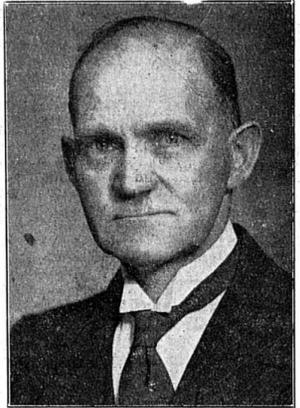
Table with 7 columns: Dec, 22, 23, 24, 25, 26, 27. Rows for mm, Niveau du lac, etc.

Prévisions du temps : Nord des Alpes : Couvert, plus tard ciel variable. Précipitations peu importantes. Vent fort à modéré du secteur ouest. Hausse de la température en plaine.

Mutations dans l'arrondissement des postes de Neuchâtel

Plusieurs mutations interviendront le 31 décembre dans l'arrondissement postal de Neuchâtel par le fait que quelques fonctionnaires atteignent la limite d'âge.

C'est le cas, notamment, au chef-lieu, où l'administrateur de la poste principale, M. Ernest Tinembart, et l'administrateur de l'office des chèques de Neuchâtel, M. Emile Baumberger, vont prendre une retraite bien méritée. Ces deux employés supérieurs de notre administration sont bien connus en ville



M. Ernest Tinembart, administrateur postal à Neuchâtel

carrière à Neuchâtel. Apprenti en juin 1904, il était commis en septembre 1911, commis-caissier à Neuchâtel I dès 1940, chef de bureau à l'office des chèques en 1948 et administrateur en janvier 1949.

Il sera remplacé par M. Léon Dumont, actuellement chef de bureau au même office.

Au chef-lieu encore, également parce qu'ils atteignent l'âge de 65 ans, M. Al-



M. Emile Baumberger, administrateur de l'Office des chèques de Neuchâtel

phonse Boiteux, chef de bureau à la gare, et M. Henri Perret, facteur de messagerie, quitteront leur poste à fin 1951. M. Boiteux sera remplacé par M. Hans Ehrhart, jusqu'à maintenant sous-chef à l'Office postal de Neuchâtel 2.

Dans l'arrondissement, trois autres administrateurs prendront leur retraite. A la Chaix-de-Fonds, M. César Zahnd sera remplacé par M. Jules Cavalieri, actuellement chef de bureau ; à la Neuveville, M. Frédéric Imhof (par ailleurs maire de la localité depuis plusieurs années) sera remplacé par M. Remy Bonjour, premier commis d'exploitation ; enfin à Bienne, M. Ernest Hellwig sera remplacé par M. Marc Bonnemain, chef de bureau à la direction des postes de Lausanne.

CHAUMONT

Noël scout

(c) Une sympathique équipe de Routiers, «Les frères de la Côte», ont eu l'heureuse idée de passer leur veillée de Noël dans notre chapelle et d'y inviter la population de Chaumont. La première partie du programme était composée de chants, de poèmes, de sketches qui déridèrent fort l'auditoire. Puis une collation fut gracieusement offerte à chacun et les Routiers donnèrent à leur manière, leur message de Noël.

A l'issue de cette agréable veillée, chaque enfant reçut encore un cornet contenant quelques friandises.

VIGNOLE

CORCELLES CORMONDRECHE Recensement

(c) Les résultats du dernier recensement indiquent une population de 2212 habitants, en augmentation de 40 sur le total de l'an dernier.

On compte 1096 personnes mariées, 220 veufs ou divorcés et 926 célibataires. Il y a 1210 Neuchâtelois, 957 Suisses d'autres cantons et 45 étrangers. Les protestants sont au nombre de 1939, les catholiques 215 et 8 personnes sont sans confession.

Au point de vue professionnel, 53 personnes exercent un métier de l'horlogerie et 17 vivent de l'agriculture.

La population neuchâteloise est stable, alors que l'augmentation porte essentiellement sur les Suisses d'autres cantons.

PESEUX

Noces de diamant

(sp) M. et Mme Jean-Frédéric Tribolet-Löffel, à Peseux fêtent aujourd'hui leurs noces de diamant, entourés de leurs familles. Nous relevons également que M. Tribolet est le doyen des vigneronnes du canton de Neuchâtel.

SAINT-AUBIN

Inauguration des cloches

(c) L'inauguration des nouvelles cloches et de la restauration du clocher a eu lieu dimanche dernier. A cette belle cérémonie assistaient les délégués des paroisses environnantes et du Conseil synodal, et plusieurs d'entre eux prirent la parole. Le Chœur mixte et les deux chœurs d'hommes prirent part à cette manifestation.

C'est à l'issue de cette cérémonie que nous pûmes entendre le nouveau carillon.

Avis à nos lecteurs et à nos clients

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» ne paraîtra pas mardi 1er et mercredi 2 janvier 1952, et nos bureaux seront fermés ces jours-là. Les annonces destinées au numéro du jeudi 3 janvier devront nous être remises jusqu'au lundi 31 décembre à 11 h. 45. (Grandes annonces : 10 heures).

Les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance, destinés au numéro du jeudi 3 janvier pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 2 heures du matin dans la nuit du mercredi au jeudi, ou, en cas d'urgence, communiqués par téléphone au No 5 65 01 dès 21 heures.

L'Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Toujours aucun indice sur les causes de l'incendie de Bussy

Il semblait hier soir que la libération du domestique italien de M. Chollet, arrêté à Bussy-sur-Valangin le 25 décembre, n'allait plus tarder. En effet, il a pu expliquer sa brusque décision de quitter la région et les autorités attendaient encore la vérification de ses dires sur un point, avant de lui rendre la liberté.

Par ailleurs, aucune piste sérieuse n'a pu être suivie et, les jours passant, le mystère risque davantage de s'épaissir que de s'éclaircir.

SAVAGNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi sous la présidence de M. H. Matthey.

Budget. — Le budget se présente comme suit : recettes courantes totales, 226.773 fr. 15 ; dépenses courantes totales, 226.184 fr. 45 ; bénéfice présumé : 589 fr. 70.

Une discussion assez animée s'engagea au sujet des postes respectifs concernant les allocations de rattachement du personnel, une allocation familiale spéciale y étant englobée. La proposition de rattachement fut adoptée à une commission est refusée, tandis que le Conseil général décide la suppression de cette allocation familiale.

S'agissant des allocations de rattachement, deux avis se manifestent : 8 % et 10 % ; ce dernier taux l'emporte au vote, ce qui améliore le résultat d'environ 600 fr. C'est ainsi que le budget est adopté sans opposition.

En second lieu, le législateur se rallie à une demande de crédit de Conseil communal à titre de subvention pour la construction d'une citerne près d'une ferme de Chaumont.

Divers. — Des renseignements sont donnés concernant l'école intercommunale de Chaumont, où chaque commune intéressée a un représentant au conseil scolaire.

Par contre, à la rue de la Plaine, au marché aux porcs, les transactions furent nombreuses et l'on dénombra, 150 porcs de 8 à 12 semaines allant de 70 à 85 fr. et 100 porcs de 3 ans à 4, de 100 à 110 fr., ainsi que 10 moyens à 140 fr.

FLEURIER

La nouvelle locomotive du R.V.T. est arrivée hier soir

(c) Sans fleurs ni fanfare, mais avec une précision toute ferroviaire (1), la nouvelle locomotive électrique du R.V.T. est arrivée hier soir, à 13 h. 19, à la gare de Fleurier.

A peine arrivée sur la voie I, la «crocodile», qui était venue de Villeneuve par ses propres moyens, fit une manœuvre et entra au dépôt.

Dans la machine se trouvaient MM. André Besson, directeur du R.V.T., Charpié, de l'Office fédéral des transports, à Berne, et les représentants des Ateliers de construction mécanique de Vevey et de Sécheron.

Bien qu'elle soit la dernière venue, elle porte le numéro 1. Son aspect extérieur n'est peut-être pas très esthétique, mais depuis l'électrification on a déjà tant vu de modèles différents se succéder sur notre ligne du Val-de-Travers, que ce n'est pas à sa forme qu'il s'en faut prendre.

Ce matin déjà, la nouvelle machine sera soumise à des essais de freinage et on lui fera conduire un premier train de trois cents tonnes.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

La foire de Noël

(c) Si ce n'était la grande animation qui n'a cessé de régner dans les rues de la ville, dans les magasins qui firent de bonnes affaires et dans les restaurants, la foire de Noël, cette année, aurait été bien calme. Car la foire proprement dite a été peu fréquentée. Les forains qui montaient d'habitude leurs métiers sur la Place d'Armes étaient absents cette fois. Les marchands forains, s'ils firent preuve de beaucoup d'allant et s'ils furent quelque peu visités, n'ont pas fait de grosses affaires.

Sur le champ de foire de la Promenade de la Gare, au marché bovin, la seule vache qui se trouva n'a pas été vendue.

Par contre, à la rue de la Plaine, au marché aux porcs, les transactions furent nombreuses et l'on dénombra, 150 porcs de 8 à 12 semaines allant de 70 à 85 fr. et 100 porcs de 3 ans à 4, de 100 à 110 fr., ainsi que 10 moyens à 140 fr.

Une cycliste renversée par une moto

Mercredi soir, Mlle Eugénie Ischy, assistante sociale, qui rentrait chez elle à vélo, a été renversée par une motocyclette venant de la ville, à Clendy. Relevée avec une forte commotion cérébrale, Mlle Ischy a été conduite à son domicile, où elle a reçu les soins d'un médecin.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

La tenancière d'un hôtel à Marly agrédie par un individu qui la terrorise avec un pistolet à amorces

(sp) Mercredi, vers 18 h. 30, Mme Baeriswyl, femme du tenancier de l'hôtel de la Croix-Blanche, à Marly, était montée au premier étage pour s'occuper d'affaires de bureau. Elle entendit du bruit dans la chambre de la sommelière, placée à quelques pas. Elle frappa et on répondit : «Entrez.» La porte s'ouvrit subitement. Un individu à mine patibulaire sortit et, brandissant un revolver, menaçait Mme Baeriswyl, la sommant de lui remettre son argent. Celle-ci cria au secours, mais l'autre, se radoucissant, lui demanda en allemand : «Donnez-moi cent sous.»

Deux enfants étaient à l'étage et, entendant les cris de Mme Baeriswyl, ils alertèrent les gens du café. L'agresseur, pour éviter d'être pris, s'éleva par un escalier de service. La police de sûreté fut aussitôt avertie, ainsi que la gendarmerie du Moudon, et celle de Fribourg. Grâce aux renseignements fournis par Mme Baeriswyl, on réussit à l'identifier à coup sûr. On apprit hier, au point du jour, qu'un individu suspect avait dormi dans une remise du Moudon. La police lui a mis la main au collet au moment où il quittait les lieux. Il s'agit de Max Siegenthaler, né en 1929, Bernois d'origine, sans domicile fixe. Il a subi un interrogatoire et a déclaré qu'il avait bien menacé Mme Baeriswyl, mais avec un revolver non chargé. Il a ajouté l'avoir jeté dans un pré à l'entrée du village du Moudon.

Les agents se sont rendus et ont retrouvé l'arme vers midi. Il s'agit d'un revolver facie, à amorces, mais présentant l'apparence d'une arme véritable.

Les amis et connaissances de Madame Emma KUNZ-VEYA sont informés de son décès survenu le 25 décembre 1951 à l'hôpital Pourtalès, des suites d'un accident.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 28 décembre 1951, à 13 heures. Culte au crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Paul Weber-Pellaton et leurs enfants, à Fleurier ; Monsieur Michel Weber, à Yverdon ; Mademoiselle Renée Weber, à Yverdon ; Monsieur Raymond Weber, à Fleurier ; Madame et Monsieur Albert Meylan-Pellaton et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Olivier Meylan-Perret et leur petite Lidia, à Locarno ; Monsieur Yves Meylan, à Neuchâtel ; les familles Pellaton, Monnet, Bétrix, Jeanmairet, Stauffer, Grezet et Monard, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame Emile PELLATON née Adèle JEANMAIRET leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur affection dans sa 80ème année, le 27 décembre 1951, à Neuchâtel.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Matth. 11 : 28.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Fleurier, dimanche 30 décembre, à 12 h. 45. Culte pour la famille à 12 h. 15. Domicile mortuaire : avenue de la Gare 11, Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Représenter responsable : R. Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Pierre LAVANRY ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Philippe 27 décembre 105, chemin de Maujobla

Le travail fut sa vie. Dors, maman tant aimé, Va contempler les gloires du Seigneur, Les anges ont fermé ta paupière, Tu ne connaîtras plus ni peines ni douleurs.

Monsieur et Madame Joseph Silva et leurs enfants, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Alfred Ruttimann-Silva, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Vincent Silva et leurs enfants, au Locle ; Madame et Monsieur Charles Gili-Silva et leurs enfants ; Monsieur et Madame Paul Silva, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Gilbert Frasse-Silva et leurs enfants ; Madame et Monsieur Roger Heger-Silva et leurs enfants ; Madame et Monsieur Marcel Ferrier-Silva, à Neuchâtel ; ainsi que les familles Ducommun, Lebet, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, Madame veuve

Antoine SILVA née Mathilde DUCOMMUN

enlevée à leur tendre affection, mardi, dans sa 80ème année, après quelques semaines de maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 25 décembre 1951.

L'inhumation, sans suite, aura lieu vendredi 28 courant, à 11 heures. Culte au domicile à 10 h. 20.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : rue Sophie-Mairet 16.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jean Hurny-Barbey ; Madame Renée Hurny, ses enfants, à Lausanne et à Tanguay ; Madame Lily Chappuis, à Genève ; Monsieur et Madame Auguste Hurny et leurs enfants, à Berne, à Lisbonne et à Madrid ; Monsieur et Madame Théophile Hurny et leurs enfants, à Berne ; Sœur Louise Berchier, à Lausanne ; Madame Georges Guillemin-Barbey, à Lausanne ; le docteur et Madame Paul Mestral-Barbey et leurs enfants, à Préverenges ; Madame Barbey-Schmidli, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur d'annoncer le décès, dans sa 81ème année, de Monsieur

le docteur Jean HURNY professeur

leur cher mari, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 26 décembre 1951. (Beaux-Arts 6)

Que Ton règne vienne. (texte choisi par le défunt)

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 29 décembre, à 13 heures. Prière au domicile, pour la famille, dans la plus stricte intimité.

Culte à la chapelle du crématoire. On ne touchera pas Pas de fleurs, mais pensez à l'œuvre du Dispensaire de la ville

Prière de ne pas faire de visites. Suivant le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur

le docteur Jean HURNY professeur membre d'honneur

Industria et la Société des Vieux-Industriels a le douloureux devoir de faire part du décès de Monsieur

le docteur Jean HURNY professeur membre honoraire

Le comité.

La Société neuchâteloise des Vieux-Zofingiens a le profond regret de faire part du décès de D^r Jean HURNY professeur Vieux-Zofingien

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 29 décembre, à 13 heures. Culte à la chapelle du crématoire.

La section de Neuchâtel de la Société suisse des commerçants a le regret de faire part du décès de Monsieur Arnold MATTHEY

père de Monsieur Marcel Matthey, membre actif.

Le comité.

Le soir étant venu, Jésus lui dit : « Passons sur l'autre rive ».

Mademoiselle Mathilde Tissot, Hospice de la Côte, à Corcelles ; les enfants de feu Léon Rieser-Tissot, à Lausanne ; les enfants et petits-enfants de feu Constant Tissot ; Madame veuve Ernest Tissot, à Valangin, ses enfants et petits-enfants, et les familles alliées, font part du décès de

Mademoiselle Emma TISSOT leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection ce jour, à l'âge de 88 ans, après quelques semaines de maladie.

Valangin, le 27 décembre 1951. La cérémonie funèbre sera célébrée en l'église de Valangin, samedi 29 décembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital de Landevaux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part